

KFH

Rektorenkonferenz der Fachhochschulen der Schweiz

Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses

Conferenza dei Rettori delle Scuole Universitarie Professionali Svizzere

Rectors' Conference of the Swiss Universities of Applied Sciences

Rapport annuel 2007

4	1. Introduction
6	2. Conférence, association, secrétariat général
6	2.1 Rétrospective générale
9	2.2 Mise au point d'une stratégie
10	3. Services de coordination
10	3.1 Centre d'information et de coordination pour la formation continue des enseignant-es (CFCE)
11	3.2 Service de coordination du Consortium des moyens d'information électroniques
11	3.3 Centre de coordination 'Collaboration au développement'
12	3.4 Centre de coordination du programme de bourses HES de la Fondation Hirschmann
13	4. Conférences spécialisées
13	4.1 Conférence des présidents et présidentes des conférences spécialisées
13	4.2 Conférence spécialisée 'Linguistique appliquée'
14	4.3 Conférence spécialisée 'Psychologie appliquée'
15	4.4 Conférence spécialisée 'Santé' CSS
16	4.5 Conférence des directeurs des hautes écoles suisses d'art CDAD
16	4.6 Conférence spécialisée des hautes écoles de musique CHEMS
17	4.7 Conférence spécialisée 'Travail social' SASSA
18	4.8 Conférence spécialisée 'Sport'
19	4.9 Conférence spécialisée 'Technique, architecture et sciences de la vie' FTAL
20	4.10 Conférence des hautes écoles de théâtre suisse CHTS
20	4.11 Conférence spécialisée 'Economie et services' CES
22	5. Commissions spécialisées
22	5.1 Commission spécialisée 'Egalité des chances' CEC
23	5.2 Commission spécialisée 'Formation continue du corps enseignant' CFC
24	5.3 Commission spécialisée 'e-learning' Cel
24	5.4 Commission spécialisée 'Bibliothèque des HES' CBH
25	5.5 Commission spécialisée 'Finances et comptabilité' CFCo
26	5.6 Commission spécialisée 'Recherche appliquée et développement' CRD
27	5.7 Commission spécialisée 'Services informatiques' CSI
28	5.8 Commission spécialisée 'Affaires internationales' Cint
29	5.9 Commission spécialisée 'Mobilité' CMo
30	5.10 Commission spécialisée 'Gestion de la qualité' CGQ
31	5.11 Commission spécialisée 'Formation continue' CFC
32	6. Groupes de projet et de travail
32	6.1 Groupe de travail 'Formations artistiques'
33	7. Projets / prestations de services
33	7.1 Higher Education Management
34	7.2 Bachelor for the Labour Market BaLaMa
35	8. Directives, documents de travail, recommandations
37	9. Répertoires
40	10. Délégations
42	11. Glossaire

1 Introduction

Les hautes écoles spécialisées suisses ont vécu une année riche en activités, en développements, en projets de toutes sortes mais surtout en collaborations. Même si le souci institutionnel de nos «Träger» s'est porté principalement sur le processus de vérification des conditions d'autorisation de gérer nos différentes écoles, l'autorisation octroyée par le Département Fédéral de l'Economie (DFE) avant Noël concernant les filières de master marque une étape essentielle de notre développement.

Et c'est bien la collaboration qui a permis ce résultat, la collaboration au sein des conférences nationales de directions d'écoles, la collaboration à l'intérieur des différentes hautes écoles spécialisées (HES), la collaboration avec les instances responsables de l'évaluation des projets.

Le processus a été difficile, parfois chaotique ou pour le moins précipité. Au delà des difficultés, des déconvenues et des succès, bien sûr, nous avons pu évaluer nos capacités de réaction et d'adaptation et répondre continuellement aux demandes de précisions ou d'indicateurs de mesure de toute sorte.

Dans la plupart des HES, la préparation des projets de master a provoqué une réflexion interne liée non seulement aux aspects qualitatifs et scientifiques des compétences disponibles mais également à leur ampleur, à leur pérennité et parfois à la fragilité de certains domaines pourtant considérés comme stratégiques.

La mise en œuvre des filières de master constitue une étape essentielle de notre positionnement au sein du paysage suisse des hautes écoles. Même si les contraintes imposées par les instances fédérales et cantonales nous paraissent parfois disproportionnées, elles ne peuvent que nous motiver à rechercher l'excellence et à réussir nos projets. Désormais les Hautes écoles spécialisées sont en mesure d'offrir une palette de prestation complète et d'évoluer sur le plan international en renforçant sensiblement leurs activités de recherche.

Nous le devons à toutes les personnes impliquées dans les processus de construction et d'arbitrage de projets, les professeures, respon-

sables de filières, directrices et directeurs d'école, responsables de domaines, notamment.

Une nouvelle loi pour les hautes écoles

Alors que la loi modifiée sur les HES entre en vigueur et que nous accueillons définitivement nos collègues de la santé, du travail social de la musique et des arts, nous sommes déjà largement impliqués dans la préparation de la nouvelle loi sur les hautes écoles qui devrait unifier le paysage suisse aux alentours de 2012. D'importants défis nous sont à nouveau lancés, des questions fondamentales nous sont posées dont les réponses pourraient bouleverser le futur des HES tant sur le plan institutionnel que financier, par exemple.

La Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH) a participé à toutes les réflexions liées à l'élaboration des textes, aux discussions d'experts, notamment par la présence de notre Président sortant Markus Hodel et de Fredy Sidler notre secrétaire général.

Il s'agira bien évidemment de suivre avec la plus grande attention l'évolution du texte de loi, notamment les paramètres qui devraient nous permettre de renforcer encore notre rôle au sein de la vie socio-sanitaire, économie et culturelle de notre pays.

Parmi les enjeux figurent la question de l'autonomie des Hautes écoles, du pilotage conjoint Confédération/Canton, de la définition des conditions de concurrence entre les hautes écoles notamment en matière de financement des missions.

Un comité directeur pour les trois conférences des recteurs de hautes écoles

De manière tout à fait positive, relevons l'excellente collaboration qui s'est développée et se renforce entre les trois conférences de recteurs (CRUS, COHEP, KFH) sous l'égide du comité directeur des conférences de recteurs des hautes écoles. Cette structure de collaboration volontaire préfigure le fonctionnement d'une future conférence unifiée et nous permet de traiter « en vraie grandeur » les problèmes de cohabitation que nous aurons à gérer dans le futur.

Parmi les thématiques sensibles figurent bien évidemment la question de la perméabilité bachelor-master entre les différents types de hautes écoles (convention signée en décembre 2007), de même que le renouvellement des accords internationaux dont celui de Nice (pour la France) nous occupe encore.

La concertation a également porté sur la préparation de nombreuses positions communes notamment au sujet du projet de nouvelle loi sur les Hautes écoles mais également tout au long du processus de décision politique concernant le message formation de la recherche et de l'innovation (FRI) 2008-2011. Ceci a permis d'éviter une « mauvaise » concurrence entre hautes écoles universitaires et hautes écoles spécialisées.

Le message FRI 08-11

Les HES doivent réaliser des missions multiples, complexes et diversifiées dans un environnement en constante évolution. Leur qualité est démontrée d'abord par l'augmentation de la population scolaire, l'impact grandissant sur le développement économique des régions, une augmentation régulière des prestations livrées à la société. Ceci a évidemment un coût. Les discussions difficiles autour de l'enveloppe financière 2008-2011 prévue par le message Formation Recherche Innovation l'ont bien démontré. Il faut malheureusement constater que les moyens obtenus ne correspondent pas vraiment aux ambitions ou aux missions attendues même s'ils sont importants ! Les HES devront se livrer à nouveau au jeu du masterplan dont les règles sont connues et transparentes mais les conséquences parfois difficiles à gérer.

La KFH a tout mis en œuvre pour obtenir un financement supplémentaire, sans succès. Il reste à espérer que l'enveloppe décidée ne soit pas réduite progressivement à la baisse au fil de mesures budgétaires d'économie.

Les défis du positionnement dans un environnement multiculturel

Les HES sont riches ! Pas financièrement comme on l'a vu au paragraphe précédent mais riches

de leurs diversités culturelles. Alors qu'au moment de leur création, elles étaient surtout l'affaire des ingénieurs, les voici confrontées à l'arrivée de nouveaux acteurs dont les référentiels sont pour le moins différents. La richesse naît de la diversité, à nous d'en tirer un avantage au profit des étudiant-es que nous formons ainsi qu'à celui des bénéficiaires de nos prestations.

Les problèmes ne manqueront pas, c'est évident, pourtant les premiers travaux communs démontrent nos capacités respectives d'adaptation et de respect des différences. Au-delà des questions d'histoire et de vocabulaire se profile un avenir pour le moins intéressant.

Des remerciements

A titre de conclusion, un grand merci à tous les membres de la KFH bien sûr, particulièrement à son Président sortant Markus Hodel qui laissera son empreinte dans nos travaux futurs de même que le souvenir d'un conciliateur habile capable de faire face à toutes les situations dans la plus grande des sérénités.

Merci aussi à Myriam Ziegler et Mauro Dell' Ambrogio qui ont quitté la KFH en 2007 et ont contribué à la qualité de nos travaux et à la bonne ambiance de nos séances.

Et puis des remerciements spéciaux à la commission fédérale des HES, notamment à Stephan Bieri, qui a terminé sa présidence également fin 2007, au conseil HES de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), qui n'a pas toujours le rôle facile mais s'engage pour le développement de nos activités.

Un petit clin d'œil final à toute l'équipe du secrétariat général de la KFH !

*Marc-André Berclaz, HES-SO
Président KFH*

2 Conférence, association, secrétariat général

2.1 Rétrospective générale

Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE)

Au cours de l'exercice, le projet d'une nouvelle « loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) a été mis en consultation. Cette loi devrait remplacer, dès le 1er janvier 2012, l'actuelle loi sur les HES et la loi sur l'aide aux universités.

Dès les travaux préparatoires entrepris en vue de cette nouvelle loi, la KFH a été associée à tous les groupes de projet et de travail importants. Dans sa réponse à la consultation, la KFH salue en tout premier lieu le fait que, de son point de vue, une bonne base pour la mise en place du futur espace des hautes écoles suisses a été créée au moyen de ce projet.

Dès le début de la procédure de consultation, les trois conférences des recteurs, la CRUS (universités), la KFH (hautes écoles spécialisées) et la COHEP (hautes écoles pédagogiques), ont porté à la connaissance du public un projet de discussion portant sur quelques thèmes majeurs de la loi et présenté quelques réflexions complémentaires ou différentes par rapport au projet du Conseil fédéral. Une des préoccupations majeures des trois conférences des recteurs est que deux principes soient ancrés dans la loi comme devant orienter l'ensemble des tâches de pilotage et d'aménagement. Il s'agit de

1. l'autonomie des hautes écoles
2. l'unité et la liberté de la recherche et de l'enseignement.

Ces deux principes peuvent se fonder sur des bases constitutionnelles, à savoir CF art. 63a al. 3 (autonomie des hautes écoles et des collectivités responsables) et CF art. 20 (liberté de l'enseignement et de la recherche scientifiques).

Comme les deux autres conférences des recteurs, la KFH est persuadée qu'un espace des hautes écoles où règnent l'autonomie et la concurrence conduisent à des résultats qualitativement meilleurs et moins chers.

Message d'encouragement de la recherche et de l'innovation 2008 – 2011 (Message FRI)

Comme il le fait périodiquement, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres fédérales un message d'encouragement pour les quatre prochaines années. Il y présente les buts dans lesquels il souhaite attribuer les moyens financiers aux domaines de la recherche et des hautes écoles.

Au début, le débat politique a porté pendant plusieurs semaines sur le volume de la croissance annuelle dans le domaine FRI : 4,5%, 6%, 8% ou 10% ? Les deux chambres se sont finalement entendues sur une formule de 6% (au minimum).

La partie concernant les HES dans le message FRI 2008 – 2011 a été précédée de ce qu'on a appelé un « masterplan », qui avait défini les besoins en financement 2008 – 2011 en se fondant sur les objectifs et les mesures planifiés. Pour étayer des calculs financiers pour 2008 – 2011, on s'était référé aux moyens prévus dans les plans financiers de la Confédération et des cantons, de même qu'aux plans de développement et financiers des HES. Ces éléments avaient été combinés de telle manière que les montants versés aux HES prévus dans le message FRI pouvaient être jugés réalistes et réalisables.

Cela n'a pas empêché le Conseil fédéral de décider, « pour des raisons financières », d'accorder aux HES 200 millions de francs en moins (cumulés sur 4 ans), alors même qu'il avait adopté en totalité les finalités et les mesures du masterplan des HES. Compte tenu de cette proposition de réduction et du fait que, dès le 1er janvier 2008, la Confédération a l'obligation de soutenir les filières de la santé, du travail social et des arts dans les HES comme les filières des autres disciplines, la KFH a pu prouver qu'en tenant compte du document fédéral, il ne resterait à disposition que 0,2% en faveur de la croissance annuelle. Malgré le travail de lobbying effectué par la KFH, le souhait des HES de renoncer à cette restriction se montant à 200

millions de francs a été repoussé – à peu de voix il est vrai – par les deux chambres.

En raison de cette décision des Chambres, le masterplan 2008 – 2011 a dû être revu.

Les filières de master dans les HES

En édictant ses directives « Bologne » en 2002, le Conseil suisse des HES de la CDIP a retenu que les HES devront offrir des filières de master en plus des filières de bachelor. Avec la révision de la loi fédérale sur les HES du 4 octobre 2005, le législateur fédéral a également créé les bases nécessaires pour cela.

Au cours de l'exercice, la Confédération et la CDIP ont signé un accord sur les filières de master. Cet accord comprend une liste de critères à remplir pour que la Confédération autorise des filières de master dans les HES.

A fin juin 2007, 86 demandes d'autorisation de filières de master HES ont été adressées à la Confédération. La plupart de ces filières devaient démarrer au semestre d'automne 2008, car les premiers titulaires d'un bachelor devaient quitter les HES en été 2008. A titre de comparaison : les HES proposent aujourd'hui de l'ordre de 200 filières de bachelor.

Plus de 30 demandes d'autorisation de filières de master émanaient du domaine des arts. Il ne s'agit là que de rares cas d'un élargissement de l'offre d'études, car, aujourd'hui déjà, des filières d'études allant jusqu'à 7 ans sont proposées par exemple dans le domaine de la musique.

Le processus d'évaluation réalisé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) en collaboration avec la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES) a été intense et a donné lieu à beaucoup de discussions.

Fin décembre 2007, la Conseillère fédérale Doris Leuthard a répondu positivement à 64 demandes portant sur des filières de master dans les HES. Cela permet à ces HES de procéder à temps aux travaux préparatoires nécessaires pour que ces filières puissent être proposées dès la mi-septembre 2008.

S'agissant des 22 demandes en suspens, l'OFFT poursuivra, début 2008, des entretiens de clarification avec les requérants. Au mo-

ment de la rédaction de ce rapport, des informations supplémentaires ne sont pas encore disponibles.

Convention sur la perméabilité entre les trois types de hautes écoles

En novembre 2007, les trois conférences des recteurs que sont la CRUS (universités), la KFH (hautes écoles spécialisées) et la COHEP (hautes écoles pédagogiques) ont signé une convention régissant le passage d'une haute école d'un type à une haute école d'un autre type. Pour ce faire, les rectrices et les recteurs se sont mis d'accord sur les principes généraux à appliquer lors d'un passage effectif. Il y est notamment précisé que les prestations d'études fournies avec succès peuvent être créditées sur de nouvelles études et que chaque différence de connaissances et de compétences n'implique pas forcément des exigences supplémentaires pour pouvoir commencer des études de master. Il convient aussi de laisser aux étudiant-es leurs propres responsabilités.

Un passage facilité implique que les études de bachelor accomplies relèvent d'une même orientation disciplinaire que les études de master prévues. Lorsque c'est le cas, on se reportera à la liste de concordance, qui fait partie intégrante de la convention, pour savoir jusqu'où peuvent être formulées des exigences supplémentaires auxquelles l'étudiant-es devra satisfaire avant ou après le début des études de master. Ces exigences correspondent au maximum à 60 crédits ECTS, ce qui équivaut à une année supplémentaire d'études (à temps plein).

La liste de concordance comprend actuellement 36 possibilités de passage. Les conférences des recteurs insistent sur le fait que la liste actuelle est un « dispositif de démarrage » qu'il conviendra de réviser si nécessaire après un an déjà. Elles expriment ainsi leur espoir de pouvoir mettre à disposition, pour quelques années encore, une liste stable, qui ne devra plus être révisée que dans le cas de nouvelles offres d'études.

Les principes régissant les filières de bachelor et de master s'appliquent au passage d'une université à une HES, d'une HES à une université, de même que d'une HEP à une HES et in-

versement. L'équivalence entre les trois types de hautes écoles est ainsi confirmée. Le fait de devoir définir des exigences tient aux profils différents de ces trois types de hautes écoles et reflète les différences entre eux.

Les HES ont déjà dix ans

En mars 1998, le Conseil fédéral a délivré, rétroactivement au mois d'octobre 1997, une autorisation provisoire à sept HES de droit public. Lors d'une conférence de presse à Berne et dans les lieux d'implantation des sept écoles en Suisse, on a profité de l'occasion pour présenter plus précisément les HES et leurs activités à un large public.

Les dix premières années de l'existence des HES ont été marquées par un grand nombre de projets :

- Au cours des premières années, il a fallu mettre en place les nouvelles structures de direction requises par le regroupement de plus de 60 écoles supérieures dans sept HES. Cela a donné lieu à des processus en partie difficiles et douloureux. En même temps, il s'est agi de modifier parfois drastiquement la structure spatiale des offres au sein de chacune des HES.
- A partir de 2000, il a aussi fallu mettre en œuvre dans les HES suisses la réforme de Bologne, qui devient visible du fait d'un échelonnement des filières de bachelor et de master. Dans la réalité, le processus de réforme s'est avéré nettement plus global et plus profond : toutes les filières d'études ont dû en effet être repensées. Cela devrait permettre de réaliser les objectifs majeurs de la réforme de Bologne, à savoir la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur, l'exploitation de la diversité culturelle européenne comme force, l'échange entre les cultures européennes, la mobilité facilitée la comparabilité accrue des titres et une meilleure transparence.
- L'admission des requêtes portant sur les filières de master à fin décembre 2007 constitue pour les HES une nouvelle étape dans le processus de Bologne.

La Haute Ecole Spécialisée privée Kalaidos devient membre de la KFH

La Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH) a décidé durant l'été 2007 d'intégrer la Haute Ecole Spécialisée Kalaidos en tant que huitième membre actif. Cette dernière remplit exactement les mêmes prescriptions légales que les Hautes Ecoles Spécialisées financées par l'Etat et se différencie d'elles uniquement de par le fait qu'elle ne dépend pas de biens publics.

Nous nous réjouissons de ce membre supplémentaire.

Mutations

Durant l'exercice, Mauro Dell'Ambrogio, le directeur de la HES tessinoise SUPSI, a été nommé au poste de nouveau secrétaire d'Etat à la formation et à la recherche auprès du Département fédéral de l'intérieur. Nous lui présentons ici nos félicitations pour cette nomination estimable.

Plusieurs changements ont eu lieu au Comité de KFH en 2007 :

- Conformément au règlement du tournus, Markus Hodel, le directeur de la Fachhochschule Zentralschweiz, s'est retiré pour fin août 2007 du poste de Président de la KFH. Son remplaçant a été nommé en la personne de Marc-André Berclaz, le président de la direction générale de la Haute école de Suisse occidentale (HES-SO), au 1er septembre 2007.
- La vice-présidence a été attribuée au 1er septembre 2007 à Mauro Dell'Ambrogio, directeur SUPSI.
- Comme troisième membre, la KFH a nommé Richard Bühler, le président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW.

Suite à la nomination évoquée de Mauro Dell'Ambrogio au poste de secrétaire d'Etat SFR, La KFH a dû repourvoir ses postes au Comité au 1^{er} janvier 2008 :

- Marc-André Berclaz, HES-SO, en reste le président
- Richard Bühler, président de la direction FHNW devient vice-président
- Le troisième membre du Comité est Rudolf

Gerber, recteur de la Haute école spécialisée bernoise HEB.

Depuis le milieu de l'année 2007, la seule HES privée de Suisse, Kalaidos, est devenue membre de la KFH. Elle doit satisfaire aux mêmes exigences que les sept autres HES pilotées par les cantons ou des concordats. Ainsi, la KFH compte maintenant huit membres, Jakob Limacher, le président de Kalaidos, ayant été accueilli comme membre par la KFH.

Fredy Sidler
Secrétaire général KFH

Dans le cadre du processus de développement d'une stratégie, il a également été décidé d'adapter la dénomination de la KFH et de faire partie des conférences des recteurs des hautes écoles suisses. L'uniformisation du sigle vise à mieux exprimer la conception que la KFH a d'elle-même. Ce changement entraîne également une modification de la présentation graphique.

La réglementation du rôle et des tâches des conférences spécialisées a mis un terme au processus de développement d'une stratégie conduit avec l'aide de Fritz Hirsiger, input AG Hinterkappelen.

Hans-Kaspar von Matt
Secrétaire général adjoint KFH

2.2 Mise au point d'une stratégie

En décembre 2006, la KFH a adopté une stratégie pour ces prochaines années sous le slogan 'Hautes écoles spécialisées : la référence pour une formation orientée vers la pratique et une recherche profilée'. Le débat sur l'orientation stratégique du travail de la KFH a été accompagné d'une discussion sur l'adaptation des structures de la KFH requises pour être en mesure de mettre en œuvre cette stratégie de manière pertinente. Il a alors été demandé aux commissions spécialisées d'adapter leur mandat à la nouvelle stratégie de la KFH et la décision a été prise de constituer une nouvelle commission 'Enseignement', qui se consacrera à des réflexions stratégiques sur l'orientation et le développement de l'enseignement dans le domaine des HES. Cette commission spécialisée commencera ses travaux en 2008. Elle remplace la l'ancienne commission spécialisée 'Bologne', qui s'est essentiellement préoccupée de la mise en œuvre de la déclaration de Bologne.

La relation de la KFH avec les conférences spécialisées et les délégations des diverses disciplines enseignées dans les HES a également été redéfinie. Dorénavant, elles fonctionnent comme des organes de la KFH et sont mentionnées en tant que telles dans les statuts. En septembre 2007, après une discussion avec des délégués des commissions spécialisées, le document intitulé 'Rôle, fonction et manière de travailler des conférences spécialisés au sein de la KFH' a été adopté.

3 Services de coordination

3.1 Centre d'information et de coordination pour la formation continue des enseignant-es (CFCE)

Le Centre d'information et de coordination pour la formation continue CFCE des enseignant-es a été mis en place en 2002; son mandat était d'encourager et de soutenir la formation continue des enseignant-es des HES. Or il s'est avéré que les HES organisent elles-mêmes la formation didactique de leurs enseignant-es et mettent en place leurs propres structures à cet effet. La collaboration entre les directeurs/trices de ces services didactiques ou les représentant-es de ces HES dans ce domaine dans la commission spécialisée 'Formation continue des enseignant-es' suffit à assurer la coordination. Un centre de coordination global de la formation continue en didactique n'est donc plus nécessaire. Aussi, la KFH a-t-elle décidé de suspendre la CFCE pour fin 2007.

Elle a aussi décidé de quitter, à fin 2007, l'association 'Webpalette' et de renoncer à ses services, son offre de formation continue sur sa plateforme Internet ne retenant plus l'attention, du fait du manque d'intérêt de la part des services didactiques et des usagers potentiels, à savoir les enseignant-es.

En 2007, la CFCE a encore été tenue de relayer le programme 'Encouragement de la formation continue en didactique', soutenu par l'OFFT jusqu'à fin 2007. La KFH doit rendre un rapport à ce propos.

La KFH reste en revanche responsable de la formation continue des cadres des HES. 'Higher Education Management' figure de nouveau sous projet formation de service.

Hans-Kaspar von Matt
Secrétaire général adjoint KFH

3.2 Service de coordination du Consortium des moyens d'information électroniques

Au printemps 2007, la KFH a décidé de poursuivre sa participation au Consortium des bibliothèques des hautes écoles suisses et d'assurer ainsi, à l'avenir aussi, l'accès des HES aux sources informatiques. L'abonnement à l'offre actuelle de banques de données et de revues en ligne a ainsi pu être renouvelé pour l'année prochaine. Actuellement, les HES ont accès, via le Consortium, à environ 50 banques de données et à 6'500 revues en ligne. Certaines HES y ont ajouté à leurs propres frais d'autres banques de données concernant certaines disciplines.

Le recours à ces sources d'informations s'est en partie fortement accrue; d'une côté, les collaborateurs/trices du domaine de la recherche et du développement sont des utilisateurs/trices assidus et de l'autre côté, un grand intérêt a aussi été manifesté par les nouvelles HES des domaines de la santé et de la pédagogie. (Par exemple, dans une revue des éditions Elsevier comprenant 1'800 titres, 75'000 articles ont été téléchargés dans les HES en 2006.) La demande d'informations et de sessions de formation continue elle aussi à augmenter. En 2007, la coordinatrice du Consortium a organisé 25 sessions de formation réunissant environ 650 participant-es.

Perspectives 2008

Afin de garantir que les bibliothécaires des HES gardent la vue d'ensemble de l'offre d'informations dans leur domaine et qu'un nombre suffisant de personnes puissent organiser des sessions de formation et conseiller les usagers et usagères dans les divers lieux d'implantation, il est prévu de mettre en œuvre, en 2008, un programme de formation à l'intention des bibliothécaires des HES. L'objectif est de faire de ce programme une partie intégrante de la formation continue des bibliothécaires des HES.

Un autre but est de renforcer la coopération disciplinaire et régionale entre les bibliothèques des HES. En plus de renforcer l'échange

de savoirs, cela permettra également de procéder à une analyse efficiente des besoins et de prendre des décisions concernant l'aménagement de l'offre d'informations. Compte tenu de l'augmentation rapide de cette offre et des développements permettant de les atteindre, il n'est plus possible pour les institutions de petite taille de conserver une vue d'ensemble. Pour des raisons financières, il est en outre opportun que les bibliothèques des HES se procurent en commun et non individuellement d'autres sources informatiques – notamment celles qui ne sont pas disponibles via le Consortium.

Susanna Landwehr

Responsable du Service de coordination du Consortium des moyens d'information électroniques

3.3 Centre de coordination 'Collaboration au développement'

Mise en œuvre de la stratégie de «collaboration au développement»

En 2006, la KFH avait adopté une stratégie et un plan de mise en œuvre concernant la collaboration au développement dans le cadre de la formation et de la recherche dans les HES. Il est prévu d'encourager la collaboration en matière de recherche avec les pays en voie de développement et émergents et les offres sur le thème de la collaboration au développement dans les programmes de formation.

La Direction du développement et la coopération (DOC) finance la mise en place et le développement de partenariats en matière de recherche avec les pays en voie de développement et émergents à hauteur de 2,5 millions de francs pour les années 2007 – 2011. La KFH a signé accord à ce propos avec la DDC. Un centre de coordination a été créé pour la mise en œuvre de la stratégie et du programme DDC. A la suite d'un appel d'offres auquel quatre HES avaient répondu, ce centre a été attribué à la SUPSI. Une convention entre la KFH et la SUPSI régit les compétences et les responsabilités des deux parties. La SUPSI a nommé Federico Flückiger à la direction du centre de

coordination.

Pour sa part, la KFH a mis en place un groupe de pilotage, composé de délégués de toutes les HES, pour la mise en œuvre de la stratégie. Il comprend également un représentant de la COHEP (Conférence des recteurs des hautes écoles pédagogiques), car les HEP peuvent elles aussi participer au programme de la DDC.

Hans-Kaspar von Matt

Secrétaire général adjoint KFH

Office de coordination DC

Les principales activités de l'office de coordination pour le développement ont été la mise en place du centre de coordination, l'organisation du premier appel d'offres pour des projets de la DDC, la création du site Internet KFH-DC, l'organisation de la première journée d'information, de même que le conseil et la communication. Chacune de ces activités est brièvement présentée ci-dessous.

Dans le cadre de la mise en place du centre de coordination, Elena Torrisi a été engagée le 1er octobre 2007 en tant que référente de KFH-DC. La tâche essentielle de l'office de coordination est de constituer un réseau de personnes intéressées par la collaboration au développement dans les HES et les HEP. Il a organisé trois séances du groupe de pilotage et une séance du comité de recherche KFH-DC.

Les documents du premier appel d'offres pour des projets DDC ont été envoyés le 26 juin 2007. 17 propositions ont été reçues à l'échéance du 1er octobre 2007. Dans cette perspective, des instances d'évaluation (groupe d'expert, comité de recherche) et la procédure d'évaluation avaient été mises en place en coopération avec la DDC. L'évaluation est réalisée au moyen des expertises et une procédure de décision de la part du comité de recherche et du groupe de pilotage. Une autre tâche importante consistait à informer les auteurs des propositions et d'élaborer des documents consécutifs (contrat, aide-mémoire, etc.).

Une page Internet KFH-DC a été créée; elle est accessible via le site de la KFH (www.kfh.ch/dc). Dans ce cadre, un système d'information sur les projets comprenant différentes modalités d'accès (par HES, école faisant partie d'une HES, année, etc.) a été mis en place. Le site permet

d'informer un large public sur les projets et de rendre accessible la gestion des projets et de l'évaluation aux experts, aux membres du groupe de pilotage et au comité de recherche.

La première journée d'information KFH-DC a été organisée avec succès le 28 novembre 2007; elle a réuni 60 participant-es à la HEP de Zoug en collaboration étroite avec celle-ci.

A côté de la journée d'information, le service de coordination a répondu à diverses questions posées par des collègues et assuré des consultations brèves. Les questions portaient, dans 90% des cas environ, sur l'appel d'offres pour des projets de la DDC et dans 10% des cas sur des programmes alternatifs. Dans la mesure du possible, toutes les demandes ont été traitées au plus tard dans les deux jours.

Perspectives 2008

Pour 2008, les appels d'offres 2 et 3 pour les projets de la DDC sont fixés respectivement au 1er avril et au 1^{er} octobre. Par ailleurs, une deuxième journée d'information KFH-DC sera organisée au printemps ou en été 2008. D'autres objectifs seront la consolidation de la gestion KFH-DC, l'élargissement du réseau au sein et à l'extérieur des HES et des HEP, ainsi que la recherche/acquisition de fondations alternatives pour la promotion de la collaboration avec les pays en voie de développement et émergents en matière de recherche et de développement.

Federico Flückiger

Directeur du KFH-DC Coordination Office

3.4 Centre de coordination du programme de bourses HES de la Fondation Hirschmann

La fondation Hirschmann met à la disposition des étudiant-es des filières de master HES une quinzaine de bourses par an. En décembre, la KFH a pu signer à ce propos une convention d'une durée de trois ans. La gestion de ce programme de bourses est assurée par la HES de Suisse orientale. C'est le domaine du travail social de la HES des sciences appliquées de St-Gall qui en assume la responsabilité.

Hans-Kaspar von Matt

Secrétaire général adjoint KFH

4 Conférences spécialisées

4.1 Conférence des présidents et présidentes des conférences spécialisées

Les conférences spécialisées réunissent les directrices et directeurs en charge d'une même discipline dans toutes les HES suisses. Ces différentes conférences spécialisées de la KFH sont présentées aux chapitres 4.2 à 4.11. Au cours des quatre séances organisées en 2007, les principales affaires suivantes ont été traitées :

- Lors d'une séance commune entre la KFH et les présidences des conférences spécialisées, le rôle et les tâches de ces dernières ont été analysés et partiellement redéfinis.
- Dans le cadre de la révision de la loi sur les HES, une disposition a été édictée pour que, par la voie de l'ordonnance, des objectifs soient définis à propos de l'expérience complémentaire du monde du travail en l'absence d'un apprentissage préalable aux études HES. Les conférences spécialisées se sont chargées de cette tâche.
- Les présidences des conférences spécialisées ont été invitées à désigner des expert-es en vue de l'élaboration de la nouvelle convention portant sur la perméabilité entre les trois types de hautes écoles pour définir, avec des expert-es des hautes écoles universitaires et pédagogiques une réglementation du passage d'un type de haute école à un autre (voir nos commentaires au chapitre 2.1 'Rétrospective générale').
- Discussion concernant la prise en compte des compétences acquises dans le cadre de la pratique professionnelle et/ou de la formation continue dans les études de master que vont suivre des diplômé-es HES qui travaillent depuis quelques années dans la pratique.
- Prise de position sur le nouveau projet de loi fédérale portant sur le financement des hautes écoles et la coordination dans le domaine de suisse des hautes écoles.

Fredy Sidler
Secrétaire général KFH

4.2 Conférence spécialisée 'Linguistique appliquée'

Etablie au sein du Département de linguistique appliquée de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW), la conférence spécialisée 'Linguistique appliquée' s'est occupée en 2007 de la conception d'un master consécutif en linguistique appliquée comprenant un approfondissement en traduction spécialisée, interprétation de conférence et conseil en communication.

Pour la formation des traducteurs/trices et interprètes, il existe ainsi dorénavant une structure commune de formation : à partir d'un diplôme de bachelor en 'communication' ou en 'langue et communication', les étudiant-es peuvent se former en trois semestres pour devenir traducteurs/trices spécialisés, interprètes de conférence ou conseiller/ères en communication. Pour les traducteurs/trices spécialisés, la durée des études est ainsi prolongée d'un semestre, tandis qu'elle diminue d'un semestre pour les interprètes de conférence.

Autre nouveauté, le projet de traduction en langage des signes a été poursuivi et prévoit le transfert de cette formation de la Haute école de pédagogie curative de Zurich à la forme d'une formation de bachelor auprès de la ZHAW.

En plus d'autres thèmes, l'interprétation dans le secteur public (juridique, santé publique, etc.) a également constitué une priorité en matière de formation continue et de recherche.

La recherche effectuée par le Département de linguistique appliquée est axée prioritairement sur les thèmes suivants : plurilinguisme, translation, écriture et transfert de langue et de connaissances. L'accent est mis sur la langue et le plurilinguisme dans les médias, le monde du travail et

la formation.

Les priorités des domaines spécifiques sont : langue, médias, journalisme, communication au sein de l'organisation; langue étrangère, formation, didactiques novatrices en matière de linguistique, communication dans l'entreprise, communication interculturelle; plurilinguisme, acquisition d'une langue, conditions favorisant la communication, langages spécialisés, terminologie, communication technique, réseaux sémantiques. L'actualité et la pertinence de tous ces objets de recherche mettent en évidence le défi quotidien que représente la compréhension : En tant que consommatrice, comment puis-je comprendre vraiment un mode d'emploi ? Lorsqu'il est écrit, par exemple, pour une radio stéréo « Appuyez sur le bouton 'phone stéréo' et le pouvoir est allumé ». Ou la question des compétences linguistiques : les gens qui parlent un dialecte sont-ils plus ou moins compétents que ceux qui ne parlent que le bon allemand ? Qui communique le plus efficacement ? Et : Qui écrit le mieux ?

Urs Willi, ZFH

Président de la Conférence spécialisée 'Linguistique appliquée'

4.3 Conférence spécialisée 'Psychologie appliquée'

A côté de prises de position communes à l'intention de la KFH, les négociations se sont poursuivies concernant un master organisé en coopération entre la FHNW (Hochschule für Angewandte Psychologie, Olten, APS) et le ZFH (Hochschule für Angewandte Psychologie, Zurich, HAP). Au cours de ces entretiens, une vision commune de la coopération entre les deux HES et leurs départements a été développée. Les deux parties sont convaincues (1) qu'elles ont une responsabilité partagée en vue de l'offre de formation, la recherche et la pratique de la psychologie appliquée en Suisse, (2) qu'il faut établir au niveau du master des priorités en termes de psychologie clinique, de psychologie de l'histoire de vie et de la réhabilitation, de psychologie de développement et scolaire, de psychologie du travail et des organisations, (3) que les différences et les points communs entre les traditions et les orientations disciplinaires des deux partenaires permettent d'exploiter des synergies utiles pour les études et la recherche en psychologie appliquée, (4) que, pour toutes les disciplines, les études de master consécutif doivent pouvoir débiter à l'automne 2008, afin d'éviter aux étudiant-es des temps d'attente exagérés. Dorénavant, les deux HES et leurs départements axeront leur collaboration de manière à réaliser deux buts : (1) poursuivre, dans l'enseignement, la recherche et les prestations de services, le développement de la psychologie appliquée scientifiquement étayée et (2) assurer à nos diplômé-es en psychologie appliquée des perspectives professionnelles.

Perspectives 2008

En 2008, la priorité est donnée à la mise en œuvre de la filière de master consécutif à la ZFH et l'approbation et la mise sur pied rapide d'une telle filière à la FHNW. La conférence spécialisée va se mobiliser pour qu'à la FHNW aussi, le programme de master consécutif puisse démarrer en automne 2008. Pour accompagner ce processus, un comité comprenant des délégué-es des deux HES et de leurs départements assurera les synergies dans la collaboration et, en se fondant sur une évaluation des filières; ce comité examinera des voies conduisant à une orientation plus forte des offres de formation vers les principales tâches de la HAP ou ASP respectivement.

Un cahier des charges doit être élaboré pour la conférence spécialisée, de manière à coordonner et structurer ses activités. De plus, les membres de la Conférence doivent être rejoints par des expert-es appartenant aux HES et à leurs départements, afin de conférer une base plus large au débat professionnel.

Christoph Steinebach, ZFH

Président de la Conférence spécialisée 'Psychologie appliquée'

4.4 Conférence spécialisée 'Santé' CSS

Activités 2007

Mise en place en 2006, la nouvelle structure entre la conférence spécialisée CSS, la KFH et les cinq conférences professionnelles a fait ses preuves en 2007 pour le traitement de plusieurs questions et notamment des suivantes :

- Filières de master: Début 2007, la HES-SO a déposé une demande concernant une filière de master en soins et la ZHF pour un master en physiothérapie. Des discussions approfondies ont permis d'élaborer et d'adopter en novembre un concept global de master en santé: Les filières de master conduisent à des diplômes et à des titres propres aux diverses professions (Master of Science en ergothérapie, en alimentation et diététique, pour les sages-femmes, les soins infirmiers et la physiothérapie). En principe, il devrait exister des offres concernant les professions de la santé dans les trois régions linguistiques de la Suisse. Pour chacune de ces filières de master, il est prévu d'établir, selon la profession et la région linguistique, différentes coopérations entre les HES/filières de même qu'entre les HES et les universités. Pour atteindre le nombre de 30 étudiant-es prévu dans la Convention master HES, des coopérations avec des hautes écoles partenaires étrangères sont prévues même pour des filières plus restreintes.

Les deux requêtes déposées ont été rejetées par l'OFFT/DFE. La CSS participe activement à deux groupes de travail censés mettre en place, en 2008, les conditions d'une autorisation des demandes de master.

- Réglementation des professions de la santé : En été 2007, l'OFFT a donné mandat à la KFH de définir pour l'ensemble de la Suisse les objectifs de formation et les compétences requises par le diplôme des filières HES. La CSS a donné suite à ce mandat en élaborant un plan de projet. Dans le projet « compétences pour le diplôme » (démarrage en février 2008), les compétences requises pour les diplômes de bachelor et de master seront définies.
- Obtention a posteriori du titre HES (OPT) : La CSS a participé activement à un groupe de travail de l'OFFT qui a développé les conditions d'une acquisition à posteriori d'un titre HES par des professionnel-les diplômés selon l'ancien droit. A la fin, l'OFFT n'a pas adopté cette proposition concernant les professionnel-les de la santé. Soumis en fin d'année par l'OFFT, l'ordonnance y relative ne prévoit une OPT uniquement pour les professions de la santé qui font actuellement l'objet d'une formation HES. La CSS déplore l'exclusion des soins infirmiers et attend de l'OFFT/DFE qu'il fasse, avant fin 2008, une proposition d'OPT à l'intention des spécialistes des soins.
- Travail en réseau : La CSS cherche à travailler en réseau et à collaborer avec les acteurs pertinents pour elle, notamment dans le domaine de la santé publique. Une lettre d'intention relative à l'échange et à la collaboration a été cosignée par OdA-Santé et CSS. La Conférence des directeurs cantonaux de la santé CDS apporte son soutien à la CSS en ce qui concerne les réglementations intercantionales pour tant sur le financement des stages.
- Autres activités en bref : Planification d'une journée de la recherche en 2008 et d'un Swiss Congress for Health Professions qui aurait lieu tous les deux ans dès 2010. Elaboration d'un dossier en vue de la reconnaissance des filières de soins par l'UE. Définition de passerelles HES – universités. Calcul des coûts de référence des filières, etc.

Perspectives 2008

- Mise en œuvre du projet « Compétences pour le diplôme »
- Participation au groupe de travail « Filières de master en santé » de l'OFFT
- Obtenir, avant fin 2008, l'autorisation de l'OFFT des premières demandes de master
- L'ordonnance concernant les OPT pour les professions ne relevant pas des soins entre en vigueur, les dossiers pouvant être déposés à partir de fin 2008. Un projet concernant les soins infirmiers est disponible.
- Positionnement du domaine de la santé comprenant une recherche, de développement et une formation continue de grande qualité.

Peter C. Meyer, ZFH, Président de la Conférence spécialisée 'Santé'

4.5 Conférence des directeurs des hautes écoles suisses d'art et de design CDAD

En 2007, les membres de la CDAD se sont réunis en cinq séances régulières et ont consacré une réunion de deux jours à la stratégie. L'ensemble de l'exercice a été placé sous le signe de l'autorisation par la Confédération des filières de master prévues. Alors que la filière de master 'Conservation & restauration' étaient déjà bien avancée, un travail considérable a encore dû être fourni dans les domaines du design, des arts graphiques et de la dissémination d'art et de design. En ce qui concerne les Beaux-arts, une coopération coordonnée au niveau suisse a pu être mise en place. Des projets de coopération étant également nés dans la dissémination et du design limités pour l'instant aux écoles alémaniques, mais pouvant être élargis par la suite.

Les travaux complémentaires et finaux en vue des demandes d'autorisation de filières de master ont été réalisés sous une forte pression du temps et dans un contexte incertain, les décisions de la Confédération ne devant tomber qu'à la fin de l'année, alors que les préparatifs (planification, candidatures) en vue d'un bon démarrage dès l'automne 2008 devaient commencer bien avant. La déception fut donc d'autant plus grande lorsqu'une série de projets de master novateurs et internationalement compatibles en design furent refusés par les autorités.

L'année 2007 a une fois encore été marqué par une collaboration étroite avec la KFH: La CDAD s'est exprimée dans le cadre de diverses consultations organisées par la KFH et – représentée par son président ou son vice-président – a participé à la Conférence des président-es des conférences spécialisées. La CDAD garde une position critique vis-à-vis du nouveau rôle des conférences spécialisées en tant qu'organes de la KFH tel qu'il est défini dans le cadre de la stratégie 2008 – 2011.

En 2007, elle a aussi collaboré, comme membre actif, à la Conférence faîtière des hautes écoles d'art, Hautes écoles d'art suisses (HEAS). Elle a ainsi participé au congrès organisé par cette dernière 'Quelle sera la place des Hautes écoles d'art en 2012 ?'. Par son président, la CDAD était aussi représentée dans le groupe de travail 'Art' KFH / HEAS.

Dans ses activités, la CDAD a pu compter sur le soutien efficace de différents groupes de travail ad hoc (plateforme Beaux-arts, MA design, MA dissémination, benchmark) et du secrétariat mis en place avec les autres conférences spécialisées du domaine des arts. Un groupe de travail permanent 'Recherche' est en voie de constitution.

*Georges Pfründer, HES-SO
Président CDAD*

4.6 Conférence spécialisée des hautes écoles de musique CHEMS

En 2007, trois séances avec tous les membres de la conférence ont eu lieu. La plus importante, la deuxième, s'est tenue à Lucerne avec comme objet principal de discussion l'harmonisation des concepts de masters. La Conférence s'est mise d'accord pour présenter un système à quatre masters:

- Master de pédagogie
- Master d'interprétation
- Master de composition et théorie
- Master spécialisé d'interprétation.

La Conférence a décidé de laisser Lucerne proposer un système différent à deux masters pouvant combiner toutes les orientations que les autres membres ont prévues, dans la mesure où les plans d'études sont rigoureusement les mêmes en définitive. La troisième séance s'est tenue dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Conférence des hautes écoles d'art suisses (HEAS). Deux séances de comité ont permis d'assurer la gestion entre les séances plénières.

Les groupes de travail, principalement celui chargé de l'adaptation au système Bologne, ont eu

un très gros travail pour définir les structures et l'articulation des modules entre le bachelor et les masters.

Une délégation de la CHEMS a eu l'occasion de défendre sa position devant le groupe EFHK - OFFT le 1^{er} novembre. Le 20 décembre, l'octroi des masters par le Département de l'économie a été accueilli avec satisfaction. Les points importants qui restent en suspens sont les suivants:

- Les HEM s'engagent à maintenir la neutralité des coûts pour les masters
- Les HEM doivent prévoir des coopérations pour d'autres masters que l'opéra, il a été question de la composition dans la rencontre avec l'OFFT
- La discussion reprendra sur la présence des étrangers dans les HEM. On sait de part et d'autre l'importance de trouver des solutions pour éviter que le 50% des étudiants (étrangers) ne soit rejeté par les autorités politiques.

La conférence des HEAS, sous la présidence dynamique de Thomas D. Meier, continue de se réunir régulièrement, abordant tous les problèmes spécifiques de ses domaines. La délégation de cette conférence, en collaboration avec la délégation de la KFH, a terminé après plusieurs séances le rapport sur tous les points qui devraient être améliorés dans les HES.

Comme elle l'avait annoncé depuis quelque temps déjà, la KFH a décidé d'intégrer les conférences spécialisées en tant qu'organes. Force est de constater que cela ne change pas grand-chose au déroulement des activités de la CHEMS. De part et d'autre, il faudra s'adapter et apprendre le nouveau fonctionnement.

Perspectives 2008

Les détails des plans d'études de masters seront publiés de façon coordonnée entre les HEM. Les points évoqués ci-dessus seront discutés avec l'OFFT. Un projet de formation préparatoire, tel qu'il est envisagé par l'Association Européenne des Conservatoires, sera proposé à l'OFFT. Il apparaîtrait comme une amélioration pour les candidats suisses à l'admission aux HEM.

*Pierre Wavre, HES-SO
Président CHEMS*

4.7 Conférence spécialisée 'Travail social' SASSA

En 2007, le domaine du travail social a eu pour préoccupation essentielle le développement de filières de master et leur coordination. Il en a résulté un « master de travail social », master consécutif qui propose à des étudiant-es et à des professionnel-les ambitieux d'acquérir des connaissances issues de la recherche leur permettant de contribuer au développement du travail social dans une fonction de cadre ou dans la recherche et l'enseignement. Deux concepts ont ainsi été élaborés. L'un par la FHNW, en coopération avec la Evangelischen Fachhochschule in Freiburg im Breisgau et l'Université de Bâle; l'autre en tant que master organisé en coopération par les hautes écoles de travail social de Berne, Lucerne, St-Gall et Zurich. Les deux concepts proposés satisfont aux exigences du concept cadre de la SASSA qui définit des compétences devant être obligatoirement acquises pour obtenir le diplôme (conformément aux Dublin descriptors) et des contenus qu'implique un master généraliste (modules de base communs). La nouvelle filière de master constitue un pas important en direction de l'avenir. En effet, les HES assurent le savoir-faire qui permettra au travail social de participer également plus étroitement aux développements en cours au niveau international et de profiter des synergies qui en résultent.

Une vaste enquête indépendante commanditée par les rectrices et les recteurs de la Conférence spécialisée (SASSA) a indiqué l'existence d'une forte demande allant dans le sens d'une mise en œuvre du concept cadre de la SASSA. Les principales données statistiques concernant les titulaires d'un bachelor en travail social confirment que les places de master telles qu'elles sont prévues

dans les deux filières se référant au concept cadre de la SASSA répondent à un besoin.

Les travaux préparatoires soigneusement réalisés par les HES de travail social ont convaincu les instances de décision de la Confédération. Le 20 décembre, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a en effet autorisé officiellement le démarrage des « masters de travail social » à l'automne 2008.

Au cours du second semestre, les contacts avec les organisations d'employeurs ont été intensifiés et l'importance du lien des formations sociales avec la pratique a été confirmée. La formation pratique continuera donc à faire partie intégrante de la formation et cette position doit être consolidée.

Nous nous sommes également engagés auprès des instances de décision pour que les diplômés des écoles de culture générale puissent accéder comme prévu à une maturité spécialisée. Bien que cette décision ait été prise par l'ensemble des cantons, elle n'est pas appliquée systématiquement et, dans certaines régions, la maturité spécialisée n'est pas proposée. Nous devons donc intervenir une fois encore auprès de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), pour que les cantons soient contraints d'appliquer la décision politique prise.

Perspectives 2008

Nous avons la conviction que la transformation du système de formation n'est pas encore consolidée et que toutes les parties prenantes au processus doivent donc continuer à se mobiliser. Nous comptons plus que jamais sur une coopération étroite et efficace avec les autres domaines. Nous espérons aussi pouvoir compter sur un soutien plein et entier de la part des instances de décision, notamment en ce qui concerne les ressources financières qui permettront aux HES de maintenir leur position dans l'espace suisse de la formation et de se situer dans une complémentarité avec les filières universitaires. Nous continuerons, l'année prochaine, à défendre les intérêts du travail social auprès des différents groupes d'ayants droit et à apporter, en collaboration étroite avec la KFH, notre contribution au traitement de thèmes relevant de la politique de la formation.

*Monika Wohler, FHO, Présidente SASSA
Regula Villari, Secrétaire générale SASSA*

4.8 Conférence spécialisée 'Sport'

En tant que seule haute école dans ce domaine, la Haute école de sport de Macolin (HEFSM) est membre de la Conférence du réseau suisse d'éducation physique et de sport dans laquelle sont représentées les universités proposant des études de sport et les hautes écoles pédagogiques. En outre, la HEFSM propose depuis toujours des modules de formation suivis par les étudiant-es en sport des universités. Le but principal de cette Conférence est d'assurer la coordination et la mise en place de centres de compétences et de faciliter la mobilité des étudiant-es et des enseignant-es.

En coopération avec l'Office fédéral du sport et le Groupe SSAP (Sport in der Schule, Ausbildung und Forschung), les affaires suivantes ont notamment été traitées :

- Mise à jour du site Internet <www.sportstudien.ch> en le complétant de toutes les formations en sport en Suisse et des principaux axes de recherche. Ces informations sont très précieuses; mais cette compilation montre aussi qu'en Suisse, le système fédéraliste fait que 80 différents diplômes de sport de niveau haute école sont proposés.
- Positionnement des actuels diplômés de maître de gymnastique et de sport dans le système de Bologne. Une convention a été signée à ce propos par le président de la Commission fédérale du sport, le directeur de l'Office fédéral du sport et le président de la Conférence du réseau.
- Une société suisse des sciences du sport devrait être créée en 2008.

Les bons résultats atteints ne doivent pas occulter le fait que la Conférence de réseau ne s'est pas rapprochée si peu que ce soit de la réalisation de l'objectif de coordination mentionné plus haut et que la perméabilité entre les différents types de hautes écoles retenue dans la déclaration de Bologne laisse encore à désirer.

Perspectives 2008

Le rapport ci-dessus indique en même temps la direction à prendre au cours de l'année à venir, à savoir qu'il s'agira de continuer les travaux en vue de faciliter la mobilité (en d'autres termes : la perméabilité), la coordination de l'offre dans l'intérêt de la qualité (création de centres de compétences) et de la visibilité.

Max Etter, HESB/ HEFSM

4.9 Conférence spécialisée 'Technique, architecture et sciences de la vie' FTAL

L'exercice 2007 a été marqué par les travaux relatifs à la filière de master of engineering MES (www.msengineering.ch) et la procédure d'autorisation qui, après la confusion qui a régné avant Noël, s'est finalement bien terminée pour nous. Malheureusement, le master de sciences de la vie dont le projet a été déposé en même temps n'a pas encore été adopté; nous avons cependant bon espoir que les derniers obstacles seront rapidement surmontés, de manière à ce que cette filière de master puisse elle aussi démarrer en automne 2008. A côté des membres de la FTAL, de très nombreux enseignant-es ont participé activement à ce projet ambitieux.

Le Prix Innotec Suisse a été attribué pour la première fois sous le patronage de la FTAL. Nous en attendons des impulsions supplémentaires pour l'encouragement du domaine R&D axé sur la pratique dans les HES.

Nous coopérons également à l'initiative NaTech Education, qui s'est donné pour but de promouvoir les sciences naturelles et la technique dans le système de formation.

A l'occasion des deux assemblées générales, quelques prises de position ont été discutées à l'intention de la KFH; lors de l'assemblée d'automne à Rapperswil, il s'est aussi agi d'élections; pour remplacer Christine Beerli, nommée Vice-présidente du CICR, Lukas Rohr (HESB) a été élu au Comité, et Michel Rast, qui avait représenté la HES-SO a été remplacé par Sylvie Villa.

Perspectives 2008

Les filières de master demeurent l'une des priorités de notre activité : il reste en effet beaucoup à faire jusqu'au démarrage en automne 2008. Une autre de nos priorités tient au fait que l'on constate une tendance à la baisse du côté du nombre d'étudiant-es dans les filières techniques, alors que les besoins du côté l'économie sont en augmentation.

*Martin Künzli, ZFH
Président FTAL*

4.10 Conférence des hautes écoles de théâtre suisse CHTS

En 2007, les membres de la CHTS ont participé à huit séances. L'augmentation du nombre de séances était liée à l'importance et à la complexité des affaires à traiter au cours de l'exercice dans le domaine de la formation théâtrale en Suisse.

D'une part, il s'est agi de créer entre autres les bases juridiques nécessaires pour pouvoir soumettre à une autorisation des autorités fédérales le projet des quatre hautes écoles suisses de théâtre, Master-Campus-Theater-CH. D'autre part, il a fallu, alors que la procédure d'autorisation était encore en cours, effectuer des travaux préparatoires en vue de démarrer correctement la formation master au niveau Suisse dès l'automne 2008 déjà. Les groupes stratégiques et opérationnels ont été créés et un secrétariat commun a été mis en place. La procédure d'admission au Master-Campus a été définie et l'on a commencé à réfléchir aux unités d'enseignement du Campus commun.

Peu avant la fin de l'année, les partenaires bernois, zurichois et tessinois du Campus ont reçu le feu vert pour organiser une filière de master commune, avec les approfondissements respectifs prévus. Le quatrième partenaire du Campus, la Haute école de théâtre de Suisse romande « Manufacture », entrera en scène une année plus tard. Les écoles partenaires du Master-Campus-Theater-CH pourront ainsi coopérer dès l'automne 2009, y compris en ce qui concerne les orientations des offres de formation.

Par ailleurs, dans le cadre des affaires courantes, la CHTS s'est exprimée sur des consultations de la KFH. Des discussions animées ont été suscitées par la redéfinition du rôle des conférences spécialisées dans le cadre de la nouvelle stratégie de la KFH. La CHTS est toujours en faveur d'une large autonomie des conférences spécialisées. Représentée par sa présidente, la CHTS a également participé au groupe de travail 'Arts' au sein duquel un travail fondamental a été réalisé en vue de la reconnaissance des formations artistiques dans les HES.

En 2007 encore, la CHTS a collaboré activement à la Conférence faîtière du domaine des hautes écoles artistiques, Hautes écoles d'art suisses (HEAS). Elle a ainsi participé notamment au congrès organisé par la HEAS 'Quelle sera la place des Hautes écoles d'art en 2012 ?'.

Le 1er septembre 2007, la présidence de la CHTS, exercée par Leonie Stein, HKB, depuis la création de la Conférence, a été transmise à Hartmut Wickert, ZHdK.

Pour l'ensemble de ses activités, la CHTS a pu compter cette année encore sur le secrétariat commun mis en place par les conférences spécialisées dans le domaine des arts

*Hartmut Wickert, ZFH
Président CHTS*

4.11 Conférence spécialisée 'Economie et services' CES

Au cours de ses quatre séances, le Comité s'est penché sur des questions d'actualité dans son domaine et traité ou mené à terme plusieurs affaires :

KFH

Orientation et organisation de la KFH, tâche/rôle des commissions et conférences spécialisées; coûts standard/de référence (examen détaillé par un groupe de travail ad hoc); nomenclature des filières de master; passerelles Bologne bachelor-master et HES-universités.

Enseignement

Mise à jour de la cartographie des membres de la CES avec une liste des majors et des coopérations interrégionales; attribution des notations ECTS de A à F; adoption de la recommandation KFH

« Formation en cours d'emploi / travail pratique en cours d'études / ECTS »; établissement d'un catalogue d'objectifs pédagogiques spécifiques concernant les exigences en matière d'expérience du monde du travail pour les étudiant-es titulaires d'une maturité professionnelle; désignation des écoles supérieures dites « professionnelles » et des diplômes fédéraux supérieurs pour les passerelles depuis de tertiaire B (admission de diplômé-es de ces écoles); prise de connaissance des « cadres de qualifications (Dublin descriptors) et des aspects juridiques des modèles de coopération pour la réalisation de filières de master.

Formation continue

Participation à la commission spécialisée KFH en charge de ce domaine; prise de connaissance et discussion des cadres de qualifications pour les niveaux bachelor et master et pour les offres de formation continue.

R&D / Services – accréditation

Critiques des directives OFFT « Accréditation » et de la procédure prévue; prise de connaissance des questions ouvertes concernant l'agence OAQ et l'accréditation des offres de formation continue.

Affaires internationales

Prise de connaissance du papier de référence « Internationalisation » de la commission spécialisée KFH; coopération avec la BundesDezernat Konferenz Wirtschaftswissenschaften (BDK, association des doyennes et doyens en charge des domaines relevant des sciences économiques dans les hautes écoles en Allemagne) dans le but d'intensifier l'échange d'informations et d'expériences déjà existant.

Affaires courantes / internes

Détermination des solutions permettant d'actualiser les diplômes HES acquis sous l'ancien droit à l'intention de « HES Suisse »; constitution de quatre commissions spécialisées CES (bachelor, master, coûts/financement, R&D/services).

Lors de l'assemblée générale, suite à un exposé proposé par Blaise Roulet, le Vice-directeur de l'OFFT, un débat a porté sur les filières de master, les coûts standard, la nouvelle loi cadre sur les hautes écoles et le rapport sur la situation de la KFH en matière de direction et d'organisation. De plus, quelques questions de détail ont été discutées à propos du rapport d'activité du Comité et notamment une demande adressées à la KFH et à l'OFFT à propos de la modification des titres des diplômes de bachelor et de master et de ceux des masters de formation continue.

En outre, le Comité a approfondi les thèmes suivants au cours d'une retraite de deux jours :

- Situation des masters consécutifs et ses conséquences en termes d'offres de formation continue (MAS)
- Possibilités d'acquérir un DBA ou PhD
- Corps intermédiaire / planification de la relève des enseignant-es
- Perméabilité HES – universités / bachelor – master
- Programmes internationaux et présence des HES à l'étranger
- Création de commissions spécialisées chargées des différents champs d'activité des HEG.

En plus des auditions KFH à propos des directives OFFT relatives à l'accréditation, la CES a finalement participé à la consultation sur la réforme de la maturité professionnelle et sur la Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE).

Lucien Wuillemin, HES-SO

Président CES

5 Commissions spécialisées

5.1 Commission spécialisée 'Egalité des chances' CEC

En 2007, la CEC a tenu quatre séances et une retraite de deux jours. Le thème principal abordé fut la nouvelle édition du Programme fédéral 'Egalité des chances entre femmes et hommes dans les HES 2008 – 2011'. Par ailleurs, la CEC s'est penchée sur les aspects genre dans les thèmes traités par la KFH.

Programme fédéral 'Egalité des chances' 2008 – 2011

Depuis le message « Formation, recherche et innovation 2008 à 2011 », la réorientation du Programme national a été une question centrale pour la CEC. Le débat a porté sur le changement de paradigme impliquant le passage de l'encouragement de projets vers l'encouragement de programmes qui correspond à l'autonomie des hautes écoles et dont il devrait découler une politique durable de l'égalité des chances dans les HES. L'encouragement de la recherche genre est une autre nouveauté.

Le nouveau programme fédéral de l'OFFT 'Egalité des chances' est concrétisé dans le plan d'action 2008 - 2011 qui l'accompagne et auquel la CEC a contribué, tant par un échange avec la responsable du projet à l'OFFT que dans le cadre de la réponse de la KFH à la consultation.

Selon ce plan d'action, les HES ont pour tâche d'élaborer un programme d'égalité des chances intégré à leur stratégie d'ensemble et non plus, comme ça a été le cas jusqu'ici, des projets limités dans le temps, portant sur des thèmes spécifiques et faisant l'objet de demandes isolées dans le cadre du programme fédéral. En tant que déléguées à l'égalité des chances dans sept HES, les membres de la CEC sont elles aussi confrontées à un nouveau défi, puisqu'elles vont devoir soumettre un projet de programme aux directions des HES. Elles s'y sont préparées dans le cadre d'une retraite et de leurs séances de travail.

Suite à la réorientation du programme fédéral, il a aussi fallu remanier le Comité directeur, qui fonctionne comme organe de conseil. On a notamment eu recours à des personnes disposant d'une expertise en recherche genre. La CEC s'est mobilisée, malheureusement sans succès, pour prendre en compte également des spécialistes de la recherche genre au sein des HES. Elle regrette aussi que les directions des HES ne soient pas représentées.

Transfert

Les directives régissant l'accréditation des filières HES accordent une grande importance aux aspects liés au genre. La CEC a mis au point une notice à l'intention des services compétents qui peut servir, d'une part, de guide pour les HES en vue de l'intégration de l'égalité des chances dans l'organisation et dans l'enseignement et d'autre part, pour les organes d'accréditation dans la vérification des standards en la matière.

Dans le cadre du développement en cours au sein du Fonds national et des exigences posées par les programmes de recherche de l'UE, un premier échange informel a eu lieu entre la Présidente de la CEC et Beat Hotz-Hart, directeur ad intérim de la CTI, concernant les aspects genre dans la recherche et les études genre. Le dialogue devrait se poursuivre avec Ingrid Kissling, la nouvelle directrice.

La proposition, faite par la CEC, d'intégrer l'égalité des chances dans la stratégie globale par le biais du gender mainstreaming dans l'organisation n'a pas eu de suite auprès de la KFH.

Perspectives 2008

Pour la nouvelle année, la CEC aborde ses activités avec une nouvelle répartition des tâches. Ce partage du travail vise à approfondir les thématiques spécifiques. En s'appuyant sur le nouveau plan

d'action, il faudrait mettre en place davantage de projets conduits en coopération. La CEC termine l'année par un changement de présidence, qui revient à Heidi Rebsamen, représentante de la HES bernoise. La présidente sortante jette un regard sur 8 années de travail intensif de mise en place et de consolidation, sur les succès et les échecs vécus, les erreurs et l'excellence. Elle remercie tout le monde pour leur soutien et la bonne collaboration et souhaite à la nouvelle présidente beaucoup de succès et de plaisir dans sa nouvelle fonction.

*Ursula Bolli-Schaffner, ZFH
Présidente CEC*

5.2 Commission spécialisée 'Formation continue du corps enseignant' CFC

A l'occasion de quatre séances, la Commission spécialisée s'est penchée sur les thèmes suivants :

- Mise en œuvre du concept de formation continue de la KFH dans les HES
- Développement de certains éléments du concept.

Cela a permis de constater ou de réaliser les aspects suivants : La formation continue des enseignant-es reste un sujet plutôt secondaire par rapport à d'autres thèmes comme, par exemple, les filières de master, la gestion de la qualité, le développement de la recherche et l'établissement de l'organisation. Dans certaines HES, la FC a certes largement progressé, mais, loin d'être la règle, elles représentent toujours des exceptions. Il apparaît néanmoins que le concept de formation continue élaboré par la Commission et adopté par la KFH commence à produire ses effets.

Lentement certes, mais de manière perceptible, on perçoit l'adoption d'une conception commune de ce que l'on entend par formation continue et de ce qui n'en fait partie. Les développements en cours dans les HES sont inspirés par le concept et conduisent plutôt, à notre avis, vers une situation transparente et convergente, sans que l'autonomie des HES ou leur budget ne soient touchés de l'extérieur.

Ces premiers résultats positifs ont encouragé la Commission à établir un catalogue, précisant pour la première fois de façon exhaustive les activités pouvant faire partie de la formation continue des enseignant-es. La raison en était d'une part que l'on pouvait constater que les traditionnels séminaires et cours devenaient en général moins attractifs. En outre, compte tenu des exigences croissantes en matière de documentation et d'attestation de telles activités, il faut que les HES développent une conception commune. Un document a été élaboré à ce propos par le groupe de travail de la Commission; il a été discuté au sein de la Commission et finalement présenté à la KFH. Il ne s'agit pas là d'une réglementation, mais d'une aide proposée aux HES pour que, d'une part, elles apprennent les unes des autres (« comment pourrait-on encore organiser la formation continue des enseignant-es ? ») et que, d'autre part, elles établissent un projet de catalogue d'activités attestables (« qu'est-ce qui peut compter en termes de formation continue ? »).

En ce qui concerne les membres, on peut signaler que certains d'entre eux se sont retirés en raison de leur âge ou de réorganisations dans leur école. Mais, compte tenu de l'admission de nouveaux membres, la Commission reste en mesure d'assumer son mandat en tout temps. En 2008, la présidence passe de Markus Freiburghaus (FHNW) à Hermann Knoll (FHO).

Perspectives 2008

En 2008, la Commission poursuivra son travail dans le cadre de son mandat actuel. Les thèmes se profilant à l'avenir sont la composition de la Commission (rôle de la HES privée, non encore représentée et rôle des hautes écoles pédagogiques), ainsi que le nouveau mandat de la KFH.

*Markus Freiburghaus, FHNW
Président CFC*

5.3 Commission spécialisée 'e-learning' Cel

L'année dernière, la CEL s'est réunie trois fois et a organisé, dans le cadre du 'Swiss Forum for Education Media (SFEM)' de 15.-16.11. à Berne un atelier sur le thème « Swiss Virtual Campus après 2007 – l'avenir est-il à l'open access ? ».

Environ 30 personnes ont participé à l'atelier et ont élaboré ensemble une 'déclaration de Berne' concernant l'open access dans le domaine de la formation, avec le mandat de développer ce concept dans le cadre des activités de la CEL en 2008.

En plus de la participation active à diverses manifestations de Swiss Virtual Campus (SVC), la CEC a traité d'autres thèmes : nomination des experts des hautes écoles en vue de l'évaluation finale du SVC, discussion et évaluation positive des Swiss E-Learning Hubs, présentés par le coordinateur (Christian Hohnbaum), une large discussion à propos des chances et de des risques d'une open source comprenant divers acteurs (SWITCH, OFFT, secrétariat de coordination SVC, Uni-CCSP, etc.), de même que l'accompagnement de la finition du programme SVC et des activités transitoires de la FH-CCSP jusqu'au moment elle n'aura plus besoin de ce suivi. Pour le moment, la CEC renonce à fusionner avec la CFC pour créer une Commission spécialisée de didactique de l'enseignement supérieur. La Commission s'est également engagée en faveur de la poursuite du CCSP à la FHNW.

Perspectives 2008

Il est prévu de mener à terme le projet de déclaration concernant l'open access dans le secteur de la formation qui devrait être adopté fin 2008, d'accompagner et de soutenir le CCSP vis-à-vis des nouvelles exigences qu'il conviendra d'affronter au terme du soutien financier par le SVC, la détermination de nouvelles actions prioritaires et le débat sur la fusion avec la CFC pour créer une nouvelle commission spécialisée.

*Federico Flückiger, SUPSI
Président Cel*

5.4 Commission spécialisée 'Bibliothèque des HES' CBH

En 2007, les priorités ont été mises sur la poursuite de la participation au Consortium pour les moyens électroniques d'information, la participation au projet e-lib.ch et l'élaboration de standards communs pour les bibliothèques des HES.

La poursuite de la collaboration au Consortium a pu être assurée et, par ailleurs, la KFH a aussi adopté un concept de formation continue pour les bibliothécaires.

Les HES participeront également au projet e-lib.ch, la Bibliothèque électronique suisse. Il s'agit d'un projet devant fonctionner de 2008 à 2011 et porté par la Conférence universitaire suisse. Le but stratégique est de mettre en place de manière durable e-lib.ch en tant que portail national au sens d'un Single-Point-of-Access pour la recherche d'informations scientifiques en Suisse. Un projet partiel, soumis par les HES, a déjà été adopté. Il s'agit du projet Info-Net Economy; il a pour but de créer un réseau de documentation et d'information pour les sciences économiques. Les HES participeront également au projet « Compétences informationnelles dans les hautes écoles suisses ». Plus tard, d'autres projets seront encore proposés. La CBH sera représentée au Comité de e-lib.ch.

Le groupe de travail en charge de développer des standards de qualité a élaboré un document qualité pour les bibliothèques des HES.; il a déjà été discuté dans la Commission et devrait maintenant l'être dans les différentes HES. Il sera également présenté lors du colloque 2008. Il convient encore de compléter le document par des éléments chiffrés pour qu'il puisse ensuite être adopté par la KFH.

L'Assemblée annuelle a eu lieu le 22 juin à la Haute école de travail social de Lucerne et fut bien fréquentée. Elle était placée sous le titre « Les droits d'auteur et les bibliothèques : un aperçu ». Claudia Christen, avocate à Zurich et Jacques Bühler, secrétaire général adjoint du Tribunal fédéral ont proposé un aperçu de la situation en Suisse et ont également abordé les spécificités des documents informatiques. L'après-midi, la Commission a présenté son travail par trois exposés sur le Consortium, le projet e-lib.ch et le document prévu sur la qualité. Par ailleurs, cinq bibliothèques se sont présentées et les participant-es ont eu la possibilité de suivre la visite guidée de l'une d'elles.

Perspectives 2008

- Poursuite du Consortium, réalisation de formations pour les bibliothécaires.
- Participation au projet e-lib.ch.
- Discussion et adoption du document concernant la qualité des bibliothèques HES.
- Participation à la rencontre sur les archives des hautes écoles et à l'éventuelle création d'un GT Archives des hautes écoles.
- Poursuite de la collaboration avec la CUB (Conférence des bibliothèques universitaires suisses) et avec d'autres partenaires.

L'Assemblée annuelle aura lieu le 27 juin 2008 à Macolin.

*Elisabeth Müller, FHO
Présidente CBH*

5.5 Commission spécialisée 'Finances et comptabilité' CFCo

Affaires internes

Après le départ de Thierry Bregnard de la HES-SO et donc de la CFCo, Ingrid Selb, FHNW, a été nommée, au printemps 2007, nouvelle présidente pour une durée de deux ans.

Calcul des crédits ECTS

Au printemps 2007, l'AHES a mis en œuvre un nouveau calcul des crédits ECTS qui n'autorise, dans le cadre d'une filière de bachelor, une imputation de plus de 180 ECTS qu'en cas de changement ou de redoublement. Cette disposition aurait forcément eu pour conséquence une perte financière pour les HES et les HEP. Sur mandat de la KFH, Arthur Straessle a développé, pour éviter cela, une approche permettant de garantir une neutralité des coûts par rapport aux filières de diplôme achevées par le passé. Cette approche a été affinée par la CFCo, puis concrétisée et préparée avec la COHEP de manière à pouvoir être adoptée par la Confédération et les cantons. Cela implique non seulement une neutralité des coûts par rapport au modèle des forfaits en vigueur jusqu'ici, mais encore une simplification des procédures administratives.

Formulaire d'exmatriculation

Dans le but également de simplifier l'administration, un formulaire commun d'exmatriculation a été élaboré pour les étudiant-es sortants.

Masters conjoints – administration et flux financiers

Le travail sur cette recommandation avait déjà commencé en 2006; il a pu être mené à bien, adopté et publié par la KFH en 2007.

Modèle de calcul des coûts de référence

L'élaboration du modèle des coûts de référence a été terminée avec succès en 2007 en collaboration

étroite avec les différentes conférences spécialisées. La KFH a pris connaissance de ce modèle en tant que document de travail interne.

Taxe sur la valeur ajoutée – art. 23

Fin 2006, l'administration fédérale des impôts a accepté la demande que même des institutions indépendantes du point de vue juridique soient considérées comme une collectivité publique au sens de l'art. 23 de la Loi sur la TVA. Il en résulte qu'à l'avenir, les transactions entre de telles institutions ne seront pas soumises à la TVA. Cette disposition est particulièrement utile en vue de la collaboration dans le cadre des futurs masters conjoints.

Consultation LAHE

Sur mandat de la KFH, la CFCo a eu l'occasion de prendre position dans la consultation sur la LAHE. Elle a particulièrement insisté sur le maintien de l'art. 45. Ce dernier prévoit des cadres de paiement différents selon les types de hautes écoles, ce qui garantit la répartition des futures contributions selon des données comparables. Il est ainsi tenu compte de la réalité qu'il existe différents modèles de calcul des coûts selon le type de haute école.

Perspectives 2008

Les thèmes suivants seront à traiter :

- Adaptation du Manuel ECTS et du formulaire d'exmatriculation
- Clearing-System pour la calculation ECTS
- Mise en œuvre des dispositions d'application de l'art. 23 de la Loi sur la TVA
- Mise en œuvre, selon la recommandation, des masters conjoints autorisés
- Analyses dans le cadre de la LAHE, prises de position, etc.
- Comparaison des coûts entre HES et universités

*Ingrid Selb, FHNW
Présidente CFCo*

5.6 Commission spécialisée 'Recherche appliquée et développement' CRD

Collaboration avec les principales instances fédérales d'encouragement de la recherche

En 2007, l'échange avec des représentant-es de la CTI et du FNS a été maintenu. Lors de la rencontre en début d'année, Beat Hotz-Hart (CTI) a expliqué comment la CTI peut soutenir des projets menés en coopération entre des HES et des universités.

Au cours d'une autre séance, Jürg Pfister (FNS) a présenté les activités internationales du FNS, ainsi que l'organisation et les divers instruments de financement.

En 2008, il est prévu d'inviter Ingrid Kissling, la nouvelle directrice de la CTI, à une séance de la CRD. De plus, un groupe de travail est chargé de préciser quel type de recherche le FNS peut encourager dans le domaine des arts.

Prise de position à l'intention de la KFH

La CRD a pris position sur les documents suivants à l'intention de la KFH :

- Collaboration entre HES et universités en matière de recherche
- Participation des HES à des programmes de recherche de l'UE
- Financement de la recherche dans les HES (rapport Lepori)
- Bourses de recherche pour étudiant-es des pays de l'Est.

Elaboration de documents de référence

Suite à la redéfinition de la stratégie de la KFH, la CRD s'est penchée sur l'adaptation de son mandat et du document de référence de 2005 concernant la recherche et le développement. Le mandat révisé, impliquant une restructuration de la CRD, a été entériné par la KFH. La révision du document de référence n'est pas encore achevée.

La CRD s'est aussi occupée de formation initiale et continue des chercheurs/ses dans les HES. Elle est en train d'analyser les besoins en la matière pour lancer des offres le cas échéant.

Affaires internes à la Commission

- Après trois ans de présidence, Crispino Bergamaschi (HSLU) s'est retiré. Marc-André Gonin (HEB) a été nommé par la KFH pour lui succéder.
- Daniel Mlynek (HES-SO) reprend la charge de Vice-président, en remplacement de Ruth Gurny (ZFH).
- Daniel Mlynek remplacera Crispino Bergamaschi, en 08, au Comité d'Euresearch.

Perspectives 2008

- Rencontre avec la nouvelle présidente de la CTI, Ingrid Kissling.
- Mise en place d'un groupe de travail du FNS et de la CTI chargé de préciser la question de savoir quelle recherche peut être soutenue dans le domaine artistique.
- Clarification du financement futur de la recherche dans les HES selon la LAHE et par le FNS.
- Adaptation du document de référence de la KFH et définition des actions à entreprendre.

Marc-André Gonin, BFH, Président CRD

Florian Albrecht, BFH

5.7 Commission spécialisée 'Services informatiques' CSI

Les deux thèmes principaux ont été cette année l'Assemblée générale et les subventions de l'OFFT en rapport avec les projets AAI de SWITCH. Lors des séances de la CSI, les subventions pour les projets ont été accordées aux HES suivantes : HSLU, FHNW, HES-SO et FHO. Par ailleurs, comme chaque année, d'autres thèmes ont été abordés avec SWITCH :

- Fiabilité des réseaux à fibres optiques
- Sécurité en général et sécurité des réseaux en particulier
- Services d'e-learning
- Etat du développement de SWITCHlan
- Carte d'étudiant-es « interopérable ».

Lors de sa séance aux Diablerets, la CSI a décidé de ne pas introduire en 2008 de logiciels Microsoft Windows Vista dans les HES à l'intention de la clientèle. Un groupe de travail sera créé pour se pencher sur les conséquences d'une telle introduction.

Le 22 novembre a eu lieu à Lucerne une assemblée générale sur le thème « Where the client goes ». Cette manifestation a été bien fréquentée, puisqu'elle a réuni 50 personnes venant des services informatiques des HES. Le thème et les perspectives qu'il implique ont été présentés par les entreprises suivantes :

- CITRIX; Fritz Woodtli, BCD-SINTRAG SA
- HP Suisse, Gunnar Habitz
- IBM Suisse, Peter Maurer

- Novell (Suisse) SA, Tomislav Turner
- VMWARE, Marcel Panholzer et Lukas Wittwer.

La présentation de SWITCH, avec une mise au point sur ses activités actuelles par Martin Sutter a complété la manifestation. Pour la première fois, cette réunion était organisée sur une journée entière et, grâce à un concept de sponsorship, l'ensemble n'a rien coûté aux HES.

La CSI a discuté des autres thèmes suivants en vue d'un travail préparatoire ou d'un exposé d'un membre de la Commission :

- Modèles de calcul des prestations (A. Wehinger, HSLU, G. Chappuis, HES-SO)
- VoIP (présentation de Mario Gay, SUPSI)
- Sourcing (exposé de Niklaus Lang, FHNW)

Mutations

Les nouveaux membres de la CID sont Louis Belle (HES-SO), Gregor Nyffeler (BFH) et Erich Werder (FHO).

Perspectives 2008

En 2008, la CSI s'engagera en faveur du démarrage des projets SWITCHaaa dans les HES. De plus, elle continuera de s'investir pour l'établissement de contrats cadre avec des fournisseurs de hardware et de software. En automne, elle réunira, auprès des divers fabricants, des offres de notebooks à l'intention des étudiant-es et publiera ensuite la liste des meilleures sources d'approvisionnement.

*Niklaus Lang, FHNW
Président CSI*

5.8 Commission spécialisée 'Internationalisation' CInt

Cette Commission a été mise en place au cours de l'exercice en complément de la Commission spécialisée 'Mobilité', composée des préposé-es aux affaires internationales des différentes HES. Une analyse de l'action et de l'efficacité de cette Commission 'Mobilité', fonctionnant bien en tant que telle, a cependant montré que, si elle n'est pas incluse dans la stratégie de la direction des écoles, l'internationalisation ne dispose pas d'un espace suffisant pour se déployer. C'est pour cette raison que la KFH a créé une Commission spécialisée 'Internationalisation', composée de directeurs opérationnels des HES dans le but de ne pas seulement mettre en place le cadre répondant aux besoins des 'International Relations Coordinators', mais aussi, en tant qu'organisme de consultation stratégique, de soutenir la KFH dans ces questions d'une extrême importance. Durant l'exercice, ce groupe n'est pas encore devenu opérationnel, mais il a fixé son programme de travail pour 2008.

Perspectives 2008

La Commission 'Internationalisation' dispose d'un document de référence contenant des objectifs stratégiques et d'un plan d'action pour 2008. Elle a également adopté, à l'intention de la KFH, un plan d'affaire pour la mise en place la stratégie des HES en Chine. La question de la collaboration avec les 'International Relations Coordinators' est réglée et le décollage est imminent.

*Nikolaus Wyss, Hochschule Luzern
Président CInt*

5.9 Commission spécialisée 'Mobilité' CMO

L'une des activités principales de la Commission fut d'analyser les résultats d'un questionnaire relatif à la situation des étudiant-es étrangers en Suisse et d'élaborer un projet de document de travail sur le thème des étrangères et étrangers en formation et du financement de leurs études. Par ailleurs le colloque annuel des International Relations Coordinators a eu lieu, le 20 novembre 2007, à la HEIG-VD d'Yverdon-les-Bains. Il a réuni environ 70 participant-es. Les points forts de la journée ont été des exposés pour les nouvelles et nouveaux arrivants, les développements récents dans les programmes de formation de l'UE LLP, des ateliers, un échange sur les bonnes pratiques, le travail en réseau et une discussion finale en plénière sur la future organisation du domaine. Le feedback a été très positif, une répétition annuelle est souhaitée, de même que d'autres rencontres, par exemple avant la journée ERASMUS à Berne.

Une autre priorité a porté sur les réflexions concernant l'avenir de la Commission : partage pertinent des tâches et nouvelles formes d'organisation dans le domaine des affaires internationales au sein de la KFH. Des propositions ont été élaborées à l'intention de la Commission 'Internationalisation'.

Claire Thilo, de la Hochschule Luzern, Marianne Hofmann, de la HES-SO et Rolf Zaugg, de la FHNW ont été présents au stand de la KFH lors de la Conférence EAIE à Trondheim/Norvège. Ce stand a connu une fréquentation assidue. Beaucoup de contacts ont pu être établis avec plusieurs écoles. Les ateliers et séminaires proposés ont été très instructifs.

Mutations

Christoph Holliger, de la FHNW, a quitté la Commission; il a été remplacé par Rolf Zaugg. Klaus Kühne remplace Markus Zehnder, de la BFH. L'ancien président, Martial Geiser (HES-SO), a renoncé à son mandat en été; compte tenu de la réorganisation du domaine, son poste reste vacant. Claire Thilo (HSLU) a assuré l'intérim présidence et le contact avec la Commission 'Internationalisation'.

Délégations

Bettina Ganz (ZFH) dirige le groupe de pilotage d'ERASMUS 'Grace' du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER); Marianne Hofmann (HES-SO) y représente la Suisse romande. Il a de nouveau été possible d'obtenir une augmentation des bourses pour les HES.

Bettina Ganz, Marianne Hofmann, Claire Thilo et Germana d'Alessio (SUPSI) ont participé à plusieurs séances de la nouvelle Commission spécialisée 'Internationalisation'.

Perspectives 2008

Avec la création, au niveau stratégique, de la nouvelle Commission spécialisée 'Internationalisation', il convient de trouver une solution pour le domaine de la mobilité. Un nouveau mandat sera défini lors de la séance conjointe des deux commissions en janvier 2008.

A partir d'une analyse des besoins réalisée auprès des International Relations Coordinators IRC des HES, on a mis en évidence le souhait d'une instance commune, comprenant toutes les personnes actives dans ce domaine (à l'instar d'IRUS dans les universités). L'organe de liaison entre ce groupe et la Commission 'Internationalisation' pourrait être une instance constituée des responsables des International Offices des HES et représentée par une délégation dans la Commission spécialisée.

D'autres thèmes seront l'aménagement de la collaboration avec la nouvelle ERASMUS National Agency et de l'adhésion à part entière aux programmes de formation de l'UE, une présence plus forte des HES suisses sur le marché international de la formation, le colloque annuel de l'IRC en automne, l'introduction de nouvelles structures, de nouveaux statuts, la première séance IRUAS, la collaboration à l'actualisation de la stratégie internationale et la mise en œuvre de mesures. La régulation de l'organisation des stages placés sous l'égide d'ERASMUS/Leonardo da Vinci, ceux-ci ne se déroulant désormais plus séparément, mais dans le cadre du LLP (Lifelong Learning Programme).

Claire-Lise Thilo-Falbriard, Hochschule Luzern

Présidente a.i.

5.10 Commission spécialisée 'Gestion de la qualité' CGQ

Accréditation

En mai 2007, quatre dispositions concernant l'accréditation sont entrées en vigueur. Depuis lors, les demandes peuvent être examinées par des agences et les filières d'études bénéficier d'une accréditation. En raison de cette situation nouvelle dans le domaine de l'accréditation et de l'introduction des filières d'études échelonnées, la CGQ a demandé une adaptation du catalogue d'évaluation EFQM.

Indicateurs de qualité de l'OFS

Les analyses des indicateurs de qualité de l'Office fédéral de la statistique effectuées sur mandat par la CGQ ont été discutées à fond au sein de celle-ci. Ses membres ont été informés des interprétations possibles de ces données et ont proposé leur soutien aux recteurs/trices.

Journée qualité KFH, le 7 novembre 2007

L'organisation et la réalisation de la journée KFH du 7 novembre portant sur la culture de la qualité dans les HES ont constitué une tâche importante pour la CGQ en 2007. La journée a compris quatre exposés et des ateliers et a été jugé réussi. La Commission propose d'organiser un séminaire HEM ou KFH pour les recteurs/trices afin d'accroître la sensibilisation à ce thème.

Mutations

Gabriel Chappuis, HES-SO, a quitté la HES-SO et le groupe de travail. Depuis avril 2007, Martin Kasser représente la HES-SO au sein de la CGQ. Myriam Ziegler, ZFH, a quitté la Commission en novembre 2007. Matthias Elmer, Secrétaire général de la ZHAW, représentera la ZFH dès la prochaine séance. Josef Stalder, FHNW, est également parti en novembre 2007 et sera remplacé par Bruno Spähni.

Perspectives 2008

La CGQ va continuer, en 2008, d'observer la suite des développements dans le domaine de l'accréditation. Elle va rédiger, à l'intention des directeurs/trices des filières et des agences, des aide-mémoires sur la façon d'attester les standards d'accréditation relatifs à l'égalité des chances, à la pérennité et à l'internationalisation. Compte tenu des expériences faites des dernières années, la CGQ aimerait dans le cadre d'un séminaire HEM ou KFH, sensibiliser davantage encore les cadres dirigeants des HES à la gestion de la qualité. Il est également prévu d'organiser, en 2008, une journée KFH sur le thème de la qualité.

*Fritz Forrer, FHO
Président CGQ*

5.11 Commission spécialisée 'Formation continue' CFC

La Commission a tenu une seule réunion en 2007. Par correspondance et lors de cette séance, les thèmes suivants ont été traités :

- Réglementation, procédure et questions ouvertes régissant l'accès au titre de master pour les étudiants disposant d'un diplôme EPG : les membres de CFC sont priés de veiller, au sein de leur HES, au respect des recommandations édictées par la KFH et d'intervenir en conséquence. Une revue de la mise en œuvre des recommandations de la KFH est envisagée. Elle servira notamment de base à d'éventuelles précisions et adaptations de ces recommandations.
- Compétences en matière de publication des MAS sur le site Internet de la KFH.
- Vue d'ensemble des programmes de formation continue dans les programmes administratifs des écoles : les instances compétentes des HES doivent s'occuper de cette question.
- Accréditation de MAS : prise de position à l'intention de la KFH.
- Cadre de qualifications de la formation continue (en relation avec le nqf) : un groupe de travail a élaboré un document de référence à ce propos à l'intention de la KFH.
- Enfin, le nouveau mandat de la Commission a été examiné.

Perspectives 2008

En 2008, les thèmes suivants seront à l'ordre du jour :

- Cadre de qualifications pour la formation continue
- Examen du mandat
- Evaluation des recommandations de la KFH en matière de formation continue
- Evaluation des diplômé-es des HES et des programmes universitaires de formation continue et inversement
- Autofinancement de la formation continue dans les hautes écoles
- Coopérations HES – universités
- Validation des acquis

*Matthias Elmer, ZFH
Président CFC*

6 Groupes de projet et de travail

6.1 Groupe de travail 'Formations artistiques'

Créé en 2006 par la KFH, le groupe de travail 'Formations artistiques' a conclu ses travaux sous la présidence de Richard Bühler (FHNW) en 2007. Il était constitué de Rudolf Gerber (BFH, représentant KFH), Leonie Stein (BFH), Thomas Meier (BFH), Georges Pfründer (HES-SO) et Pierre Wavre (HES-SO). Il avait pour mandat d'étudier, avec l'ensemble des hautes écoles d'art, les problèmes posés dans le domaine du graphisme et des arts faisant partie des HES.

A l'origine, la législation sur les HES avait été conçue pour les disciplines techniques et économiques. Avec la révision partielle réalisée en 2005, on s'est efforcé d'en faire bénéficier également d'autres disciplines. Les besoins des disciplines graphiques et artistiques n'ont pu être satisfaits qu'au moyen de solutions spécifiques, ce qui reste encore insatisfaisant.

Le groupe de travail a défini des problèmes dans 10 domaines auxquels ces disciplines sont confrontées. Pour chacun de ces thèmes, des objectifs et des mesures ont été définis et il a été déterminé qui assume la responsabilité de leur mise en œuvre. Concernant certains problèmes, la solution appartient aux autorités fédérales et cantonales ou auprès des organes juridiques. Dans ces cas-là, les moyens d'influence de la KFH sont limités. Là où la KFH peut en revanche contribuer à trouver des solutions, les procédures possibles ont été mises en route.

Après discussion et adoption du rapport par la KFH, le groupe de travail a été dissout. La mise en œuvre des recommandations doit se faire dans le cadre ordinaire des structures de la KFH. Un control-ling est mis en place qui permettra à la KFH de tirer un premier bilan du succès des mesures fin 2008.

Hans-Kaspar von Matt
Secrétaire général adjoint KFH

7 Projets / prestations de services

7.1 Higher Education Management

Depuis 2003, la KFH organise des formations continues et une formation pour les cadres dirigeants des HES sous le nom „Higher Education Management – Exercer une fonction dirigeante dans une HES’ sous la forme d’une formation de cadres, réalisable grâce au soutien généreux de la Fondation Gebert Rûf. En quatre modules, les participant-es acquièrent les connaissances les plus récentes en matière de gestion en vue de la direction des hautes écoles et ont la possibilité de discuter de leur pratique avec leurs collègues et des experts en la matière. Le cours se termine toujours par un voyage d’études permettant de connaître des systèmes de l’enseignement supérieur étrangers et d’étudier la direction de cet enseignement sur place.

La deuxième édition du cours ayant connu un succès en 2006, le groupe de pilotage, placé sous la direction de Peter Abplanalp (FHNW), a décidé de maintenir cette offre de formation continue. Compte tenu des retours relatifs au concept et des nouvelles exigences de gestion dans le cadre de l’espace suisse de l’enseignement supérieur 2012, le concept du cours a été revu. La Fondation Gebert Rûf s’est déclarée d’accord de continuer à soutenir le cours par un montant considérable.

Le 3^e troisième cours compact aura lieu en novembre 2008 et réunira 36 participant-es provenant de toutes les HES, avec le premier module ‘Conditions cadre régissant les HES’. Barbara Haering, econcept Zürich und Hans-Ulrich Herrmann, BildungRecht Kultur Berne, ont pris la responsabilité de ce premier module.

En complément à ce cours compact, la KFH a également organisé, deux séminaires pour les cadres des HES, un à Yverdon-les-Bains animé par Michel Rast et Yves Rey de la HES-SO portant sur le thème de la coopération et de la concurrence entre les HES. L’autre séminaire était placé sous la direction de Luzia Truniger (FHNW) et était consacré à la question du corps intermédiaire. Ont été présentés et discutés à cette occasion, les stratégies, les concepts et les bonnes pratiques en matière de direction et de promotion des collaborateurs/trices scientifiques des HES.

D’autres modules de cours compacts sont planifiés pour 2008, ainsi que des voyages d’études au Danemark/Norvège, Autriche/ Hongrie et aux Indes. De plus, l’organisation de deux séminaires sur le thème des relations internationales du point de vue stratégique et l’introduction d’une culture de la qualité est prévue.

Hans-Kaspar von Matt
Secrétaire général adjoint KFH

7.2 Bachelor for the Labour Market (BaLaMa)

La KFH participe activement à un réseau de conférences des recteurs de pays où existent des hautes écoles spécialisées. Dans le cadre de ce réseau et d'un projet SOCRATES, on a étudié comment les formations de bachelor sont axées sur l'aptitude à exercer la profession sur le marché du travail dans huit pays possédant des hautes écoles spécialisées (Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Autriche, Danemark, Finlande, Estonie, Suisse).

Les résultats de ce travail sont réunis sous la forme d'un rapport final. Ils permettent de mieux caractériser les formations de bachelor dans les HES. On a ensuite pu élaborer une proposition relative à la manière dont les Dublin-Descriptors peuvent être interprétés pour les HES et une prise de position contenant des évaluations et des souhaits du point de vue de ces écoles à l'attention de la Conférence des ministres en charge de Bologne à Londres.

Le travail dans le cadre de ce projet a conduit à une connaissance plus approfondie concernant les formations HES dans les pays participants. Le réseau a décidé de démarrer un nouveau projet en 2008 qui portera sur la recherche appliquée. En même temps, il s'agira de chercher à gagner d'autres membres de pays où il existe des hautes écoles de type HES (par ex. Norvège, Portugal, Hongrie, Belgique, Angleterre).

Hans-Kaspar von Matt
Secrétaire général adjoint KFH

8 Directives, documents de travail, recommandations

Recommandations

Les recommandations et publications mentionnées ci-dessous sont disponibles sur le site Internet de la KFH www.kfh.ch.

Enseignement

- L'admission des diplômés des écoles supérieures dans les filières d'études de bachelors des HES (septembre 2007)
- Diplôme et titre en cas de master organisé en coopération (mars 2007)
- L'admission aux études des HES – reconnaissance des diplômes étrangers (juillet 2006)
- Spécification 'of Arts' et 'of Sciences' des diplômes de niveau bachelors (juillet 2006)
- Admission de diplômés des écoles de culture générale dans les filières de bachelors (mai 2006)
- Le développement de filières d'études de master. Un guide (janvier 2006)
- Profil des filières de d'études de master dans les hautes écoles spécialisées (janvier 2005)
- Formation en cours d'emploi / travail pratique en cours d'études / ECTS (janvier 2005)
- E-learning und e-teaching dans les hautes écoles spécialisées (décembre 2004)
- Passage des filières de diplôme aux filières de Bologne (août 2004)
- La conception de filières d'études échelonnées : best practice et recommandations (deuxième édition mise à jour; juillet 2004)

Formation continue

- La formation continue dans les HES (janvier 2006)

Recherche, développement, prestations de services

- Recherche & développement dans les HES. Document de référence (septembre 2005 / octobre 2007)
- Définition de R&D et des 'Prestations de services' (février 2003)

Enseignant-es

- Attribution du titre de professeur-e dans les hautes écoles spécialisées (mai 2005)
- Le mandat de prestations des enseignant-es (septembre 2004)
- Formation continue des enseignant-es : lignes directrices (décembre 2003)
- Formation continue des enseignant-es : concept (mars 2003)
- Corps intermédiaire – Planification de la relève des enseignant-es (mars 2003)

Relations internationales / mobilité

- Semestres de mobilité effectués dans un autre type de HE. Recommandations communes de la KFH, de la CRUS et de la COHEP (novembre 2006)
- La coopération internationale dans les HES. Principes généraux (décembre 2005)
- Mobilité internationale des enseignant-es (décembre 2005)
- Mobilité des étudiant-es entre les HES suisses: problèmes identifiés et solutions proposées (novembre 2005)

Gestion

- Standards en matière d'égalité des chances dans les hautes écoles spécialisées (juillet 2004)
- Catalogue d'évaluation pour les HES – un instrument efficace de diagnostic de la qualité (juin 2004)
- Thèses relatives à l'accréditation (décembre 2003)

Finances et comptes

- Financement ECTS – manuel de comptabilité (décembre 2006)
- Masters organisés en collaboration – administration et flux financiers (janvier 2007)

Publications

- Funding models of Universities of Applied

Sciences (by Benedetto Lepori) (juillet 2007)

- Strategie Forschung und Lehre in Partnerschaft mit Entwicklungs- und Transitionsländern (septembre / décembre 2006)
- Studiengebührenerhöhung an den Fachhochschulen (septembre 2006)
- Structure du calendrier de l'année d'études dans les HES à partir de 2007 (août 2006)
- Project Bachelor for the Labour Market BaLaMa, Final Report (novembre 2007)
- Bachelor for the Labour Market. Country report Switzerland (juillet 2006)
- Studying in Switzerland – Universities of Applied sciences (2007)
- Hochschulautonomie. Sieben Universitäten und Fachhochschulen im Vergleich (mai 2006)
- Hochschulautonomie – Soll und Haben (décembre 2005)
- Autonomie des hautes écoles : les 6 thèses des trois conférences des recteurs KFH, CRUS et COHEP (mai 2005)
- L'enseignement supérieur : un paysage marqué par la concurrence entre hautes écoles autonomes (janvier 2005)
- Rapports annuels 2002 – 2006

9 Répertoires

Etat au mois de avril 2008

Membres de la KFH

- Marc-André Berclaz (Président), HES-SO
- Richard Bühner (Vice-président), FHNW
- Rudolf Gerber, HESB
- Franco Gervasoni, SUPSI
- Markus Hodel, Hochschule Luzern (jusqu'en mars 2008)
- Werner Inderbitzin, ZFH
- Sabine Jaggy, Hochschule Luzern (dès avril 2008)
- Jakob Limacher, FH Kalaidos
- Peter Wieser, FHO

Avec voix consultative:

- Madeleine Salzmann, CDIP
- Fredy Sidler, SG KFH (jusqu'en août 2008)
- Hans-Kaspar von Matt, SG adjoint KFH
- Thomas Bachofner, SG KFH (dès septembre 2008)

Secrétariat général

- Fredy Sidler, Secrétaire général (jusqu'en août 2008)
- Thomas Bachofner, Secrétaire général (dès septembre 2008)
- Hans-Kaspar von Matt, Secrétaire général adjoint
- Andrea Aeberhard, collaboratrice scientifique
- Lis Eichenberger, secrétariat

Commission spécialisée 'Egalité des chances' CEC

- Heidi Rebsamen (Présidente), HESB
- Ursula Bolli-Schaffner, ZFH
- Caroline Ceppi, OFFT
- Beatrice Cipriano, FHO
- Ursula Meyerhofer, FHNW
- Rosmarie Müller-Hotz, FHO
- Gabriela Niederberger, Hochschule Luzern
- Danuschia Tschudi, SUPSI
- Hans-Kaspar von Matt, KFH
- Yvonne Sautier, HES-SO

Commission spécialisée 'Formation continue du corps enseignant' CFC

- Hermann Knoll (Président), FHO
- Ursula Ackmann, ZFH
- Ferruccio D'Ambrogio, SUPSI
- Gabriel Eckert, HES-SO
- Markus Freiburghaus, FHNW
- Dominique Herren, HESB
- Kathrin Kramis-Aebischer, PH Berne
- Urs Meier, ZFH
- Brigitta Pfäffli, Hochschule Luzern
- Andrea Aeberhard, SG KFH

Commission spécialisée 'e-learning' CeL

- Federico Flückiger (Président), SUPSI
- Bernard Crettenand, HES-SO
- Andrea Helbach, ZFH
- Rudolf Nägeli, BBT
- Christian Schmid, HESB
- Marco Sommer, Hochschule Luzern
- Hans-Kaspar von Matt, KFH
- Bruno Wenk, FHO

Commission spécialisée 'Recherche appliquée et développement' CRD

- Marc-André Gonin (Président), HESB
- Daniel Mlynek (Vice-président), HES-SO
- Jürg Arpagaus, FH Kalaidos
- Gerda Huber, FHNW
- Martin Künzli, ZFH
- Giambatista Rabano, SUPSI
- Olivier Senn, Hochschule Luzern
- Hans-Kaspar von Matt, KFH
- Josef Walker, FHO

Commission spécialisée 'Finances et comptabilité' CFCo

- Ingrid Selb (Présidente), FHNW
- Andreas Kallmann (Vice-président), Hochschule Luzern
- Louis Belle, HES-SO
- Urs Dietrich, OFFT
- Hans-Peter Egli, FHO

- Jürg Hefti, HESB
- Francis Kaeser, EDK
- Petra Koller, OFS
- Aris Mozzini, SUPSI
- Reto Schnellmann, ZFH
- Hans-Kaspar von Matt, KFH

Commission spécialisée 'Bibliothèques des HES' CHB

- Elisabeth Müller (Présidente), FHO
- Cristina Carlino, FHO
- Michel Gorin, HES-SO
- Ursula Greiner Gräub, HESB
- Susanna Landwehr, Service de coordination Consortium
- Francesco Marvin, SUPSI
- Hanspeter Quenzer, ZFH
- Fridolin Stähli, FHNW
- Andrea Aeberhard, SG KFH

Commission spécialisée 'Services informatiques' CSI

- Niklaus Lang (Président), FHNW
- Peter Eggimann, ZFH
- Mario Gay, SUPSI
- Hansueli Heeb, FHO
- Gregor Nyffeler, HESB
- Armin Wehinger, Hochschule Luzern
- Erich Werder, FHO
- Andrea Aeberhard, SG KFH

Commission spécialisée 'Internationalisation'

- Nikolaus Wyss (Président), Hochschule Luzern
- Kurt Grünwald, SUPSI
- Werner Inderbitzin, ZFH
- Michel Lohner, HES-SO
- Ruedi Nützi, FHNW
- Lukas Rohr, HESB
- Peter Wieser, FHO
- Hans-Kaspar von Matt, KFH

Bureau IRUAS (jusqu' au 31.12.2007 commission spécialisée 'Mobilité')

- Germana D'Alessio, SUPSI
- Bettina Ganz, ZFH
- Marianne Hofmann Tschopp, HES-SO
- Klaus Kühne, HESB
- Claire-Lise Thilo-Falbriard, Hochschule Luzern
- Rolf Zaugg, FHNW
- Andrea Aeberhard, SG KFH

Commission spécialisée 'Gestion de la qualité' CGQ

- Fritz Forrer (Président), FHO
- Urs Bucher, Hochschule Luzern
- Matthias Elmer, ZFH
- Dario Giandeini, SUPSI
- Martin Halter, HESB
- Martin Kasser, HES-SO
- Nicole Schaad, BBT
- Bruno Späni, FHNW
- Hans-Kaspar von Matt, KFH
- Myriam Ziegler, ZFH

Commission spécialisée 'Formation continue'

- Kurt Grünwald, SUPSI
- Anne Jacquier Delaloye, HES-SO
- Sabine Jaggy, Hochschule Luzern
- Lukas Scherer, FHO
- Ruedi Nützi, FHNW
- Arno Schmidhauser, HESB
- Hans-Kaspar von Matt, KFH
- Christoph Weckerle, ZFH

Service de coordination du Consortium des bibliothèques des hautes écoles Direction :

- Susanna Landwehr

Groupe de pilotage :

- Hans-Kaspar von Matt (présidence), KFH
- Gabriel Chappuis, HES-SO
- Susanna Landwehr, Service de coordination du Consortium
- Elisabeth Müller, FHO
- Hanspeter Quenzer, ZFH

Exercer une fonction dirigeante dans une HES – Higher Education Management

Groupe de pilotage :

- Peter Abplanalp (Président), FHNW, Hochschule für Wirtschaft
- Alfred Buess, HESB, Haute école suisse d'agronomie
- Hermann Mettler, FHO, Hochschule für Technik Rapperswil
- Werner Inderbitzin, ZFH, ZHAW
- Sabine Jaggy, Hochschule Luzern - Wirtschaft
- Thomas Meier, HESB, Haute école d'art
- Michel Rast, HES-SO, Ecole d'Ingénieurs et d'Architectes Fribourg
- Luzia Truniger, FHNW, Hochschule für Soziale Arbeit

Direction du projet :

- Hans-Kaspar von Matt, KFH

Groupe de pilotage 'Coopération au développement'

Direction du centre de coordination

- Federico Flückiger (direction), SUPSI
- Elena Torrosi (secrétariat), SUPSI

Groupe de pilotage

- Hans-Kaspar von Matt (présidence), KFH
- Mariana Christen, FHZ
- Markus Diebold, COHEP
- Federico Flückiger, SUPSI
- Mark Jaeggi, ZFH
- Lucas Luisoni, HES-SO
- Urs Mühlethaler, FHNW
- Peter Wieser, FHO
- Kurt Wüthrich, HESB

Comité de recherche

- Hans-Kaspar von Matt (présidence), KFH
- Federico Flückiger, SUPSI
- Adrian Gnägi, DDC
- Lucas Luisoni, HES-SO
- Kurt Wüthrich, HESB

Conférence des président-es des conférences spécialisées

- Fredy Sidler (Président), KFH
- Max Etter, HESB, Conférence spécialisée 'Sport'
- Martin Künzli, ZFH, Conférence spécialisée 'Technique, architecture et sciences de la vie' FTAL
- Peter C. Meyer, ZFH, Conférence spécialisée 'Santé' CSS
- Georges Pfründer, Conférence des directeurs/trices des hautes écoles suisses d'art et de design CDAD
- Christoph Steinebach, ZFH, Conférence spécialisée 'Psychologie appliquée'
- Hans-Kaspar von Matt, KFH
- Pierre Wavre, HES-SO, Conférence des écoles de musique suisse CHEMS
- Hartmut Wickert, ZFH, Conférence des hautes écoles de théâtre suisses CHEMS
- Urs Willi, ZFH, Conférence spécialisée 'Linguistique appliquée'
- Monika Wohler, FHO, Conférence spécialisée 'Travail social' SASSA
- Lucien Wuillemin, HES-SO, Conférence spécialisée 'Economie & services' CES

10 Délégations

Accords de reconnaissance

Commission permanente des experts de l'accord sur l'équivalence Suisse-Allemagne et Suisse-Autriche

Peter Wieser, FHO

Groupe de travail 'Accord de Nice'

Marc-André Berclaz, HES-SO

Martin Kasser, HES-SO

Hans-Kaspar von Matt, KFH

Patrick Grossen, HES-SO

Jürg Hefti, BFH

Andreas Kallmann, Hochschule Luzern

Hanspeter Egli, FHO

Ingrid Selb, FHNW

Reto Schnellmann, ZFH

Peta Koller, BFS

Francis Kaeser, EDK

Association des Services Informatiques Universitaires Suisses ASIUS

Mario Gay, SUPSI

Office fédéral de l'environnement :

Commission de recherche sur l'environnement

Anne Dimitrov, HES-SO

Thomas Heim, FHNW

Bibliothèques, médiathèques

Conférence des bibliothèques universitaires suisses

Elisabeth Müller, FHO

Comité de pilotage du Consortium

Michel Gorin, HES-SO

Elisabeth Müller; Hochschule Luzern

Susanna Landwehr, Centre de

coordination du Consortium, FHNW

Hanspeter Quenzer, ZFH

Comité de coordination NEBIS

Dieter Lang, FHNW

Maria Hugo, HES-SO

Comité de coordination NEBIS

Dieter Lang, FHNW

Maria Hugo, HES-SO

Comité de direction e-lib.ch

Cristina Carlino, FHO

Andrea Aeberhard, KFH

Office fédéral de la statistique OFS

Groupe de travail 'Système d'indicateurs des hautes écoles suisses'

Hans-Kaspar von Matt, KFH

CRUS

Direction du projet Bologne

Fredy Sidler, KFH

Réseau ECTS

Hans-Jörg Zweifel, FHO

Fredy Sidler, KFH

Commission fédérale de hautes écoles spécialisées CFHES

Marc-André Berclaz, HES-SO

Markus Hodel, Hochschule Luzern

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Organe consultatif du Programme fédéral pour l'égalité des chances

Rosmarie Müller-Hotz, FHO

Danuscia Tschudi, SUPSI

Hans-Kaspar von Matt, KFH

Commission de coordination des finances, indicateurs et données

Urs Dietrich, BBT

Diego Nell, BBT

Aris Mozzini, SUPSI

Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique CDIP

Conseil suisse des HES

Marc-André Berclaz, HES-SO

Plattform Gymnasium Schweiz

Hans-Kaspar von Matt, KFH

Groupe d'accompagnement accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées (AHES)

Peter Wieser, FHO

Groupe d'accompagnement

ERASMUS Grace

Bettina Ganz, ZFH

Marianne Hofmann, HES-SO

International

Réseau européen des hautes écoles spécialisées

Hans-Kaspar von Matt, KFH

European University Association

Fredy Sidler, KFH

International Association for Exchange of Students for Technical Experience IAESTE

Fredy Sidler, KFH

Commission Armée et haute écoles

Fredy Sidler, KFH

Conseil de fondation du FNS

Richard Bühler, FHNW

Christian Kunze, HES-SO

Sibylle Minder Hochreutener, BFH

Monika Wohler, FHO

Présence Suisse

Groupe de travail 'Diffusion de l'image de la Suisse comme lieu de formation. De recherche et d'innovation

Hans-Kaspar von Matt, KFH

Conférences des recteurs

Groupe de pilotage

Marc-André Berclaz, HES-SO

Richard Bühler, FHNW

Fredy Sidler, KFH

Groupe de travail 'Cadre national de qualifications'

Fredy Sidler, KFH

SER / OFFT : Groupe de travail 'Egalité des chances et études genre'

Ursula Bolli-Schaffner, ZFH

Heidi Rebsamen, HESB

Hans-Kaspar von Matt, KFH

SER / CDIP : Espace des hautes écoles suisses

Groupe de projet

Marc-André Berclaz, HES-SO

Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers CFBE

Andrea Aeberhard, KFH

Swissmem : Commission de recherche

Fredy Sidler, KFH

CSST : Groupe d'accompagnement CEST

Hans-Kaspar von Matt, KFH

SWISSBOSS

Niklaus Lang, FHNW

Mario Gay, SUPSI

Swiss Virtual Campus

Groupe de pilotage

Federico Flückiger, SUPSI

Urs Gröhbiel, FHNW

Hans-Kaspar von Matt, KFH

SWITCH

Conseil de fondation

Niklaus Lang, FHNW

Hansueli Heeb, FHO

Peter Kofmel, FHNW

SWITCH AAI, Advisory Committee

Niklaus Lang, FHNW

Team Future (contacts avec certain-es parlementaires)

Fredy Sidler, KFH

Association EURESEARCH

Daniel Mlynek, HES-SO

Hans-Kaspar von Matt, KFH

11 Glossaire

AAA	Authentication, Authorization and Accounting/Auditing/Assurance	CInt	Commission spécialisée 'Affaires internationales'
AAI	Authentication and Authorization Infrastructure	Cmo	Commission spécialisée mobilité'
AHES	Accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées	COHEP	Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques
AIU	Accord intercantonal universitaire	CPC	Conférence des président-es des conférences spécialisées
APS	Hochschule für Angewandte Psychologie der FHNW, Olten	CR	Conférence du réseau suisse d'études d'éducation physique et de sport
ASIUS	Association des Services Informatiques Universitaires Suisses	CRD	Commission spécialisée 'Recherche et développement'
Balama	Bachelor for the Labour Market	CRUS	Conférence des Recteurs des Universités Suisse
BFEG	Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes	CS	Commission(s) spécialisée(s)
BFH	Berner Fachhochschule	CSI	Commission spécialisée 'Services informatiques'
CBH	Commission spécialisée 'Bibliothèques de HES'	CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CBU	Conférence des bibliothèques universitaires suisses	CSS	Conférence spécialisée 'Santé'
CCSP	Centres de compétence, de service et de production	CSST	Conseil suisse de la science et de la technologie
CDAD	Conférence des directeurs des Hautes écoles suisses d'arts et de design	CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	CUS	Conférence universitaire suisse
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé	DAS	Diploma of advanced studies
CEC	Commission spécialisée 'Egalité des chances'	DBA	Doctorate in Business Administration
CeL	Commission spécialisée 'e-Learning'	DC	Development Coordination
CES	Conférence des HES du domaine de l'économie et des services	DDC	Direction du développement et de la coopération
CEST	Centre d'études de la science et de la technologie	DeC	Déléguée à l'égalité des chances
CF	Constitution fédérale	DFE	Département fédéral de l'économie
CFC	Commission spécialisée 'Formation continue du corps enseignant'	DORE	Do Research, instrument de promotion pour la recherche orientées vers la pratique réalisée au sein des hautes écoles spécialisées (créé par le FNS)
CFCo	Commission spécialisée 'Finances et comptabilité'	EAIE	European Association of International Education
CFHES	Commission fédérale des hautes écoles spécialisées	ECAV	Ecole cantonale d'art du Valais
CFP	Call for Proposals	ECTS	European Credit Transfer System
CGQ	Commission spécialisée 'Gestion de la qualité'	EFQM	European Foundation of Quality Management
CHEMS	Conférence des Hautes Ecoles de Musique Suisses	e-lib.ch	Bibliothèque électronique de la Suisse
CHES	Conseil des hautes écoles spécialisées	EP	Etudes postgrades
CHETS	Conférence des Hautes écoles de théâtre suisses	EPF	Ecole polytechnique fédérale
		EUA	European University Association
		FFHS	Haute école suisse spécialisée à distance
		FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
		FHO	Fachhochschule Ostschweiz

FHS	Fachhochschule für Angewandte Wissenschaften St. Gallen	FRI	de la formation, de la recherche et de l'innovation
FNS	Fonds national suisse	NEBIS	Réseau de bibliothèques et de centres d'information en Suisse
FTAL	Conférence spécialisée technique, architecture et sciences de la vie	NQF	National Qualification Framework
GQ	Gestion de la qualité	NTB	Interstaatliche Hochschule für Technik Buchs
GRACE	Groupe d'accompagnement ERASMUS	OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Suisse
GT	Groupe de travail	OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
HAP	Hochschule für Angewandte Psychologie der ZFH, Zürich	OFS	Office fédéral de la statistique
HEAB	Haute école des arts de Berne	OPT	Obtention a posteriori
HEAS	Hautes écoles d'art suisses	Ortra	Organisations du monde du travail
HEAS	Hautes écoles d'art suisses	PhD	Philosophical Doctor
HEFSM	Haute école fédérale de sport Macolin	Ra+D	Recherche appliquée et développement
HEIG-VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud	SC	Steering Committee
HEM	Higher Education Management	SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
HEP	Hautes écoles pédagogiques	SFEM	Swiss Forum for Educational Media
HES	Haute école(s) spécialisée(s)	SGS	Sportwissenschaftliche Gesellschaft Schweiz
HES	Haute(s) Ecole(s) Spécialisée(s)	SFCE	Le service d'information et de coordination pour la formation continue des enseignant-es HES
HESB	Haute école spécialisée bernoise	SOCRATES	Programme d'éducation européenne
HES-SO	Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale	SSAP	le groupe de contact Sport scolaire, formation et recherche
HMT	Hochschule für Musik und Theater, Zürich	SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
HSLU	Hochschule Luzern	SVC	Swiss Virtual Campus
HSR	Hochschule für Technik, Rapperswil	SWITCH	Service téléinformatique pour enseignement et recherche
HSW	Hochschule für Wirtschaft	TST	Transfert de savoir et technologie
IAESTE	International Association for Exchange of Students for Technical Experience	UE	Union européenne
IRC	International Relations Coordinator	Uni	Université
IRUAS	International Relations Officers at the Universities of Applied Sciences of Switzerland	ZFH	Zürcher Fachhochschule
IRUS	International Relations Officers at the Universities of Switzerland	ZHAW	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
KFH	Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses	ZHdK	Zürcher Hochschule der Künste
KFID	Groupe de coordination Finances/ Indicateurs/Données		
LAHE	Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles		
LLP	Lifelong Learning Programme		
MA	Master of Arts		
MAS	Master of Advanced Studies		
MES	Master of Engineering Studies		
Message	Message relatif à l'encouragement		

